

# QUAND L'ÉCOLE EST FINIE

## en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Premiers pas dans la vie active



**DIRECCTE** Auvergne-Rhône-Alpes

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

L'« enquête génération » du Céreq permet de connaître la situation des sortants de l'appareil scolaire sur les trois années qui suivent leur sortie. Voici les principaux résultats en Auvergne-Rhône-Alpes pour la génération 2010, suivie jusqu'en 2013.

### ***A propos de la génération 2010***

16% des sortants de l'appareil scolaire en région sont sans diplôme, proportion stable par rapport à la génération 2004 et comparable à la moyenne nationale ; 14% sont titulaires d'un CAP-BEP, 28% d'un Bac, 42% d'un niveau supérieur dont plus de 40% titulaires d'un Bac+5. Au total, parmi les diplômés, près de 60% des jeunes sortants, sont, au plus, titulaires d'un baccalauréat. Après la classe de troisième, les élèves s'orientent massivement (73%) vers une filière professionnelle (seconde professionnelle ou 1<sup>ère</sup> année de CAP-BEP), soit par voie scolaire (52%), soit par apprentissage (21%). 27% de la génération suivent une seconde générale ou technologique. L'apprentissage concerne 11% des bacheliers professionnels, 27 % des diplômés de CAP-BEP et 26 % des non-diplômés ayant poursuivi après la troisième.

Si la population enquêtée totale, diplômée ou non, est strictement paritaire, les femmes sont majoritaires parmi les titulaires d'un Bac+5 ou d'un Doctorat (58% des Bac+5 et 66% des Doctorats) et leur part progresse fortement entre les deux générations (2004 et 2010), respectivement de 14 et 11 points.

Le niveau de diplôme reste corrélé à la situation professionnelle du père, au niveau d'études de la mère et au pays d'origine des parents. Ainsi, 8% des non diplômés sont enfants de cadres contre 23% pour les pères ouvriers et seulement 7 % des doctorants sont enfants d'ouvriers contre 58% pour les pères cadres ; lorsque la mère a un diplôme de niveau Bac+3, les jeunes sont 39 % à être titulaires d'un doctorat et seulement 7 % à être non diplômés, alors qu'ils sont 25 % à sortir de l'appareil scolaire sans diplôme lorsque la mère n'a pas de diplôme et 17 % à obtenir un doctorat. Enfin, lorsque les parents sont nés à l'étranger, 29% sortent de l'appareil scolaire sans diplôme contre 15% lorsque les parents sont nés en France et la proportion de jeunes titulaires d'un diplôme, quel que soit le niveau, est toujours supérieure pour les enfants dont les parents sont nés en France sauf pour les Bac+5 et docteurs.

### ***Après la sortie de l'appareil scolaire***

Trois mois après la sortie de l'école, 63% des jeunes sont en emploi, 25% au chômage, 2% en formation/reprise d'études et 10% en inactivité. Le taux d'emploi est lié à la possession (entre 57% et 94%) ou non (32%) d'un diplôme. Parmi les diplômés, il est le plus faible pour les titulaires d'un CAP-BEP (57%), s'établit autour de 70% pour les autres diplômés, sauf pour les Bac+2/3 santé/social (94%) ou les docteurs (87%).

La proportion au chômage dans l'ensemble de la cohorte<sup>1</sup> est notablement supérieure pour les non diplômés (41%), même si elle reste à un niveau élevé pour les diplômés : 31% pour les titulaires d'un CAP-BEP, autour de 20% pour les autres, sauf les Bac+2/3 santé/social (4%) ou les docteurs (8%). La proportion d'inactifs est le double (21%) pour les non diplômés de celle des titulaires d'un CAP-BEP (10%), et jusqu'à 10 fois plus importante par rapport aux Bac+2/3 santé/social (2%). Les reprises d'études (2%) concernent proportionnellement plus les non diplômés (5%).

***Un premier emploi à 68% en contrat court et, quand il est à durée indéterminée, rompu dans les trois ans pour 40%***

Le premier emploi est à 95% salarié et 5% non salarié. 68% des primo-accédant à l'emploi – quel que soit le moment dans la trajectoire de 3 ans – relèvent d'un CDD, intérim ou contrat aidé ; c'est 76% pour les non diplômés et les Bac+2. Parmi les diplômés, hors l'exception notable des Bac+2, plus le diplôme est élevé, moins le contrat court est fréquent, tout en restant à un niveau élevé (entre 48% pour les doctorats et 73% pour les CAP-BEP). Quel que soit le niveau scolaire, le CDD est la forme dominante (60%) des contrats courts, même si l'intérim ou le contrat aidé concerne une proportion non négligeable en particulier pour les non diplômés (respectivement 26% et 22%).

L'accès à un emploi à durée indéterminée (y compris non salarié) concerne 32% des primo-entrants sur le marché du travail. Le temps d'accès à ce type d'emploi, est de plus d'un an pour 35% de jeunes concernés, 6 mois à un an pour 17%, de 1 à 5 mois pour 20% et immédiat pour 28%. Ces proportions varient sensiblement selon le niveau de diplôme et l'absence de diplôme : notamment, l'accès à un an et plus oscille du simple pour les docteurs (24%) au double pour les non diplômés (48%). Il s'accélère à partir du Bac+3 (hors santé social)/Bac+4. Le taux de rupture des contrats à durée indéterminée dans les 3 ans est en moyenne de 40% ; il varie de 20% pour les Bac +2/3 santé-social à 60% pour les non diplômés.

Le temps partiel concerne 23% des primo-accédant à l'emploi, mais jusqu'à 40% pour les non diplômés ; hors non diplômés (effectifs trop faibles), les femmes sont deux fois plus souvent en temps partiel que les hommes.

Le niveau de rémunération nette médian se situe autour de 1200 euros par mois (hors doctorat), avec un écart de 500 euros entre un non diplômé ou un titulaire d'un CAP-BEP et un bachelier +5.

Trois secteurs sur une vingtaine - selon la nomenclature du Céreq - regroupent 75% des premiers emplois : *l'administration publique/enseignement/santé humaine et action sociale, le commerce de gros et de détail/transports/hébergement et restauration, l'agriculture-industrie-construction*. Les proportions varient sensiblement selon le sexe.

---

<sup>1</sup> Il ne s'agit pas d'un taux de chômage, qui rapporte les chômeurs aux actifs, mais d'une part parmi les sortants, actifs ou non.

### ***Des profils de trajectoires différents sur 3 ans***

Une typologie en 5 classes permet de caractériser les trajectoires des sortants sur 3 ans :

L'accès durable à l'emploi rassemble 62% des jeunes de la génération 2010, l'accès progressif à l'emploi 11%, la sortie de l'emploi 7%, le maintien aux marges de l'emploi 10%, comme le retour à la formation. 30% des non diplômés s'inscrivent dans une trajectoire d'emploi durable contre 53% (CAP-BEP) à 95% (Bac +2/3 santé-social). Cette trajectoire est plus fréquente pour les jeunes dont le père est cadre (10 points d'écart), comparable pour les hommes et les femmes, plus réduite pour les jeunes issus de l'immigration (7 points d'écart).

La proportion d'hommes et de femmes éloignés de l'emploi est comparable (malgré le niveau d'études plus élevé encore qu'en 2004 pour ces dernières) ; les jeunes issus d'une famille de cadres sont, quant à eux, deux fois moins nombreux dans cette situation, que les jeunes issus d'une famille d'ouvriers ou employés. Les enfants issus de l'immigration sont 16% éloignés de l'emploi contre 10% pour ceux dont les deux parents sont nés en France.

La crise semble avoir opéré une sélection par le haut ; elle a impacté assez sensiblement les trajectoires de la génération 2010, plus fortement les non ou bas diplômés – leur part en périodes durables et/ou récurrentes de chômage ayant doublé par rapport à la génération 2004 -. Elle a, par ailleurs, concerné plus défavorablement les enfants d'ouvriers/employés que de cadres. Elle a peu joué pour les femmes mais limité de 5 points l'accès durable et immédiat à l'emploi des hommes. L'impact est toutefois moins défavorable en région qu'en moyenne française.

Quelle que soit leur trajectoire, 55% des jeunes ont connu au moins un mois de chômage, 35% au moins 6 mois et près de 60% sont des non diplômés. Parmi ceux-ci, 22% auront été plus longtemps au chômage qu'en emploi.

### ***Au terme de la trajectoire de trois ans***

Trois ans après leur sortie du système éducatif, 72% des jeunes sont en emploi, jusqu'à 94% pour les titulaires d'un Bac+2/3 santé-social mais 50% pour les non diplômés ou 60% pour les titulaires d'un Bac général ou technologique. Parmi les actifs, les non diplômés connaissent un taux de chômage de 39% soit plus de deux fois celui observé en moyenne régionale (18%). Si globalement les femmes sont moins fréquemment au chômage que les hommes, le constat s'inverse pour les diplômés supérieurs. Le taux de chômage a cru de 7 points entre les deux générations, pénalisant plutôt les hommes, les CAP-BEP et les non diplômés.

Trois ans après la fin de leurs études, la situation du point de vue des formes d'emploi s'est quasi inversée : 65% des jeunes ont un emploi à durée indéterminée (emploi non salarié inclus) – mais 39% seulement pour les non diplômés et 58% des BEP-CAP -. 16% des jeunes ont un contrat à temps partiel. Le temps partiel subi est de l'ordre de 10%, jusqu'à 19% pour les non diplômés, et 22/23% pour les CAP-BEP ou Bac tertiaires.

Au bout de trois ans, les revenus mensuels nets médians en France<sup>2</sup> oscillent entre 930 euros (femme non diplômée) et 2200 euros (homme Bac +5 ou plus). Les écarts hommes/femmes, à niveau de diplôme équivalent, sont toujours en défaveur des femmes, variant de 80 euros (Bac+2 à Bac+4) à 270 euros (non diplômés). En région, concernant les seuls diplômés, l'évolution entre le premier revenu perçu et le dernier perçu sur les trois années de l'enquête varie de +60 euros (femme CAP-BEP) à + 310 euros (femmes Bac+5 ou plus). L'écart de rémunération femmes/hommes diplômés se réduit en région entre les générations 2004 et 2010, sauf pour les CAP-BEP.

En termes de qualification professionnelle, 52 % des jeunes sont cadres ou relèvent de professions intermédiaires, 27% employés, 19% ouvriers et 2% agriculteurs ou indépendants. Ces positions professionnelles sont corrélées à celles de leur père.

Trois ans après la sortie de l'appareil scolaire, 1 homme sur 2 et 2 femmes sur 3 ont quitté le domicile familial.

Enfin, 11% des jeunes déclarent avoir été victime d'une discrimination à l'embauche, plus encore les non diplômés, dont les femmes. Il s'agit principalement de discriminations de type raciste ou sexiste.

### ***L'apprentissage***

Il concerne 1 jeune sortant sur 5 en région, tous niveaux confondus ; environ 4 sur 10 des titulaires d'un CAP-BEP ou d'un bac pro, moins de 2 universitaires sur 10 (hors bac +2/santé-social et docteurs). Comme pour la voie scolaire, 16% des apprentis sortent sans diplôme. L'apprentissage concerne proportionnellement plus la sphère industrielle.

Trois ans après, 77% des apprentis sont en emploi (contre 71% pour la voie scolaire), proportion qui passe à 85% pour les bacs pro (contre 75%) et 90% pour les diplômés du supérieur (contre 80%). En termes de trajectoire sur 3 ans, les écarts entre les deux voies, concernent l'emploi *durable* (69% des apprentis et 60% pour la voie scolaire) mais aussi le retour à la formation (11% des diplômés par voie scolaire contre 5% des apprentis).

Au bout des trois ans, 74% des apprentis sont en EDI (emploi non salarié inclus) contre 63% des autres jeunes. L'écart en faveur des apprentis est constaté quel que soit le niveau de diplôme. Ils sont par ailleurs, plus fréquemment en temps complet (91% contre 81%) ou en temps partiel choisi (3% contre 8%). Leur rémunération mensuelle médiane est de 60 euros supérieure à celle des autres jeunes. Elle oscille de 1350 euros (BEP-CAP) à 1760 euros (diplôme supérieur).

---

<sup>2</sup> Le commentaire privilégie le niveau France car les données régionales n'intègrent pas les non diplômés pour des raisons d'effectifs insuffisants.

## SOMMAIRE

L'ENQUÊTE GÉNÉRATION 2010 .....	7
Présentation générale .....	7
Exploitation en Auvergne-Rhône-Alpes .....	7
PROPOS INTRODUCTIF .....	9
CHAPITRE 1 : ILS ONT ACHEVÉ LEURS ÉTUDES EN 2010 .....	11
1. Toujours 16% de non diplômés, 58% titulaires au plus d'un baccalauréat, plus de haut-diplômés .....	12
2. Profil de la cohorte .....	14
3. Voie professionnelle pour 73% après la troisième, 58% ne poursuivent pas après le Bac .....	16
4. Corrélation toujours forte entre le diplôme des enfants et la situation des parents .....	18
CHAPITRE 2 : LES PREMIERS PAS DANS LA VIE PROFESSIONNELLE .....	21
1. Trois mois après l'Ecole, 63% en emploi .....	22
2. Premier emploi salarié : près de 70% en contrat court et avec un recours différencié du CDD, de l'intérim ou du contrat aidé .....	24
3. 32% de premier emploi à durée indéterminée ou non salarié et des taux de ruptures moyens de 40% dans les 3 ans .....	26
4. Premier emploi pour 23% à temps partiel, de 7% à 40% au regard du diplôme .....	28
5. Des revenus mensuels nets médians du premier emploi avec des écarts plutôt resserrés autour de 1200 euros, hors doctorat .....	28
6. Secteur d'activité du premier employeur .....	30
CHAPITRE 3 : TRAJECTOIRES SUR TROIS ANS .....	33
1. Le parcours suivi par l'ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes .....	34
2. Trajectoires-types .....	36
3. Trajectoires et formation initiale : la crise a opéré une sélection par le haut .....	38
4. Trajectoires plus défavorables pour les enfants d'ouvriers/employés et pour les enfants issus de l'immigration ; écarts aggravés avec la crise .....	40

5. Mobilités géographiques pour les plus diplômés pendant et après les études .....	42
6. Chômage et recherche d'emploi .....	43
7. 3 mois à 1 an d'inactivité pour 4% des sortants .....	44
8. Reprise d'études pour 14% des bacheliers, formation pour 25% des non diplômés .....	44
CHAPITRE 4 : TROIS ANS APRÈS .....	47
1. Au bout de trois ans, 72% en emploi .....	48
2. Un taux de chômage de 18% avec des disparités au regard du diplôme, du sexe ; aggravation forte avec la crise surtout pour les non diplômés et les CAP-BEP.....	50
3. Après 3 ans, un emploi à durée indéterminée pour 65% des jeunes et jusqu'à 20% de temps partiel subi .....	52
4. Trois ans après, entre 650 et 2680 euros selon le sexe et le diplôme .....	54
5. Situation familiale.....	56
6. Mobilité sociale.....	57
7. Sentiment de discrimination .....	58
CHAPITRE 5 : FOCUS SUR L'APPRENTISSAGE .....	61
1. Un jeune sur cinq sort d'une dernière année en apprentissage .....	62
2. Les sortants d'apprentissage sont plus souvent en emploi que les sortants de formation par voie scolaire .....	63
3. L'accès à l'emploi durable plus fréquent pour les sortants d'apprentissage.....	64
4. Des apprentis plus fréquemment en emploi à durée indéterminée .....	65
5. Des apprentis plus fréquemment en temps complet et moins en temps partiel subi .....	66
6. Une rémunération médiane mensuelle plus élevée pour les sortants d'apprentissage quel que soit le niveau de diplôme .....	67
MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE GÉNÉRATION .....	68
NOMENCLATURE DES FORMATIONS .....	70
NOMENCLATURE DES ACTIVITÉS .....	72
LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS .....	73
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	74

### *Présentation générale<sup>3</sup>*

Au printemps 2013, le Céreq a interrogé un échantillon national de jeunes sortis de formation initiale en 2009-2010 sur leurs premiers pas dans la vie active. Les 33 500 jeunes qui ont répondu sont représentatifs des 708 000 qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif, à tous les niveaux de formation.

Pour la première fois, les jeunes sortants des établissements d'Outre-mer ont été interrogés. Cette enquête devient donc une enquête nationale France entière. Son objectif est d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes et leur trajectoire professionnelle, en fonction de la formation suivie et d'autres caractéristiques individuelles (genre, origine sociale, etc.).

### *Exploitation en Auvergne-Rhône-Alpes*

La région Auvergne-Rhône-Alpes n'a pas fait l'objet d'une demande d'extension régionale ab initio. Une extraction des données régionales a donc été effectuée une fois l'enquête nationale réalisée.

Le Céreq a transmis à la DIRECCTE une liste d'indicateurs issus de l'exploitation des enquêtes Génération 2010 et Génération 2004 pour une partie d'entre eux, calculés sur les sortants de formation en Auvergne Rhône-Alpes. Les données sont transmises en pourcentage, sous forme de tableaux Excel et sous réserve que les effectifs correspondants soient suffisants.

L'effectif en Auvergne-Rhône-Alpes est conséquent : 3 250 individus de l'échantillon sont des sortants de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur les 33 500 répondants de l'enquête nationale. Les 3 250 sortants interrogés en région représentent 80 800 jeunes auvergnats et rhônalpins sortis en 2010 de l'appareil de formation initiale.

Cet effectif a permis de produire et analyser un nombre important d'indicateurs. Ces derniers ont été construits à l'identique des indicateurs exploités dans l'enquête nationale. Cependant, principalement pour des raisons d'effectifs suffisants, mais également de coût d'acquisition des données auprès du Céreq la présente étude régionale ne reprend pas l'intégralité des indicateurs choisis dans l'enquête nationale.

Autre différence avec l'enquête nationale, la grille d'analyse fine selon le plus haut diplôme retenue pour l'étude régionale est moins détaillée, en particulier concernant les diplômes de l'enseignement supérieur et ce, ici encore pour des questions d'effectifs suffisants.

---

<sup>3</sup> Le détail de la méthodologie est en annexe p. 68.

La nomenclature de diplômes retenue pour la fourniture des indicateurs régionaux est la suivante :

- non diplômés,
- CAP-BEP tertiaire,
- CAP-BEP industriel,
- Bac pro industriel,
- Bac pro tertiaire,
- Bac général et technologique,
- Bac+2 (hors santé social),
- Bac+2/3 santé social,
- Bac+3/4 (hors santé social),
- Bac+5,
- Doctorat.

En outre, faute dans quelques rares cas de disposer d'un effectif suffisant, les données correspondant à ces indicateurs n'ont pu être que partiellement analysées.

Enfin, le Céreq a reconstitué, pour la Génération 2004 et pour quelques indicateurs, une base sur le périmètre de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes issue de la réforme territoriale de 2015. Ceci a permis d'effectuer des comparaisons temporelles entre les deux générations.

La génération 2010 constitue la sixième génération de jeunes interrogée par le Céreq trois ans après sa sortie du système éducatif. Cette génération a donc fait son entrée dans la vie active dans une conjoncture difficile résultant de la crise de 2007 avec ses premiers impacts en France et dans la région en 2008.

Et, en effet, les jeunes de la génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes, comme à l'échelle nationale, ont passé moins de temps en emploi et ont connu plus souvent le chômage au cours de leurs trois premières années de vie active que la génération 2004. De même, ils sont plus nombreux que leurs homologues de la génération 2004 à avoir été maintenus aux marges de l'emploi<sup>4</sup>.

A travers différents indicateurs, l'enquête permet d'analyser le parcours d'entrée dans la vie active et en particulier d'accès à l'emploi, entre la sortie du système scolaire ou universitaire et l'interrogation trois ans après cette sortie.

Le plan général adopté dans l'étude s'inspire, pour les grands chapitres, de celui de la publication nationale du Céreq parue en 2014 et ce, afin de faciliter la comparaison des résultats régionaux avec ceux de la moyenne nationale.

Ainsi, **le premier chapitre** propose un portrait détaillé des jeunes auvergnats et rhônalpins qui ont achevé leurs études en 2010 en examinant successivement la répartition de la cohorte par niveau de diplôme obtenu (1), par sexe et âge (2) ainsi que le parcours scolaire (3) et la corrélation existant entre le diplôme et l'origine sociale (4).

**Le deuxième chapitre**, consacré aux premiers pas dans la vie active, fournit une photographie de la situation des sortants au regard de l'emploi 3 mois après la sortie du système scolaire ou universitaire (1). Puis, il apporte des éléments de connaissance sur la qualité du premier emploi occupé par les sortants selon la nature du contrat (2 et 3), le temps de travail (4), la rémunération (5) et le secteur d'activité du premier employeur (6).

**Le troisième chapitre** étudie les caractéristiques des parcours des sortants durant les 3 années qui suivent leur formation initiale selon une grille de trajectoires types (1). Les trajectoires des auvergnats et rhônalpins sont d'abord présentées (2) ; sont ensuite pointés les effets de la crise (3) et l'impact du sexe et des origines sociales et géographiques (4) ; puis, sont détaillées les mobilités géographiques (5), les périodes de chômage et de recherche d'emploi (6), d'inactivité (7) et/ou de reprise d'études/formation (8).

---

<sup>4</sup> L'expression « aux marges de l'emploi » regroupe, dans la typologie du Céreq, le chômage durable ou récurrent et l'inactivité durable.

**Un quatrième chapitre** présente une photographie de la cohorte trois ans après la sortie du système scolaire ou universitaire. Il aborde d'une part, la situation au regard de l'emploi (1) ; la qualité de l'emploi éventuellement occupé trois ans après la sortie, du point de vue de la nature du contrat, du temps de travail (2) et de la rémunération (3), comme pour le premier emploi. Il apporte d'autre part, quelques éléments d'ordre sociologique relatifs à la situation familiale (4), à la mobilité sociale (5) et au sentiment de discrimination (6) des sortants.

Enfin, un **cinquième et dernier chapitre** est consacré aux apprentis. Il balaye leur niveau de diplôme à la sortie de l'École, leur trajectoire sur trois ans et leur situation au bout des trois ans, au regard de leur diplôme.

## **CHAPITRE 1 : ILS ONT ACHEVÉ LEURS ÉTUDES EN 2010**

## ***1. Toujours 16% de non diplômés, 58% titulaires au plus d'un baccalauréat, plus de haut-diplômés***

En 2010, 80 800 personnes sont sorties du système éducatif en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 76 200 avec un diplôme et 12 600, soit 16%, sans diplôme. Cette dernière proportion est identique à celle de l'enquête portant sur les sortants de 2004 et comparable à la moyenne française de 2010 (17%).

Les diplômés de CAP-BEP représentent 14% de la cohorte, en recul de 3 points par rapport à 2004. La part des titulaires d'un baccalauréat a augmenté de 4 points pour se fixer à 28%. Les bacheliers généraux constituent plus de la moitié de l'effectif de l'ensemble des titulaires d'un baccalauréat ; celle de l'enseignement supérieur est de 42 %, en hausse d'un point par rapport à 2004. Et si la part des diplômés de niveaux Bac+2 à Bac+4 diminue, celle des Bac+5 augmente de 8 points pour s'établir à 17 %, effet probable de la mise en œuvre de l'architecture LMD (Licence, Master, Doctorat). La proportion des titulaires d'un doctorat reste stable.

Au total, sur l'ensemble des sortants, près de 60% sont, au plus, titulaires d'un baccalauréat.

L'effectif de la Génération 2010 est en baisse par rapport à la cohorte de 2004 qui comptait 87 300 sortants. Cette évolution est principalement due à un changement dans la méthode d'estimation du nombre total de sortants au niveau national réalisée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'éducation nationale (estimation de 740 000 sortants France métropolitaine en 2004 contre 700 000 en 2010). Pour réaliser la pondération, le Céreq se cale historiquement sur les chiffres de l'Education nationale (la DEPP), d'où la réduction mécanique de l'estimation du nombre de sortants en Auvergne-Rhône-Alpes en 2010.

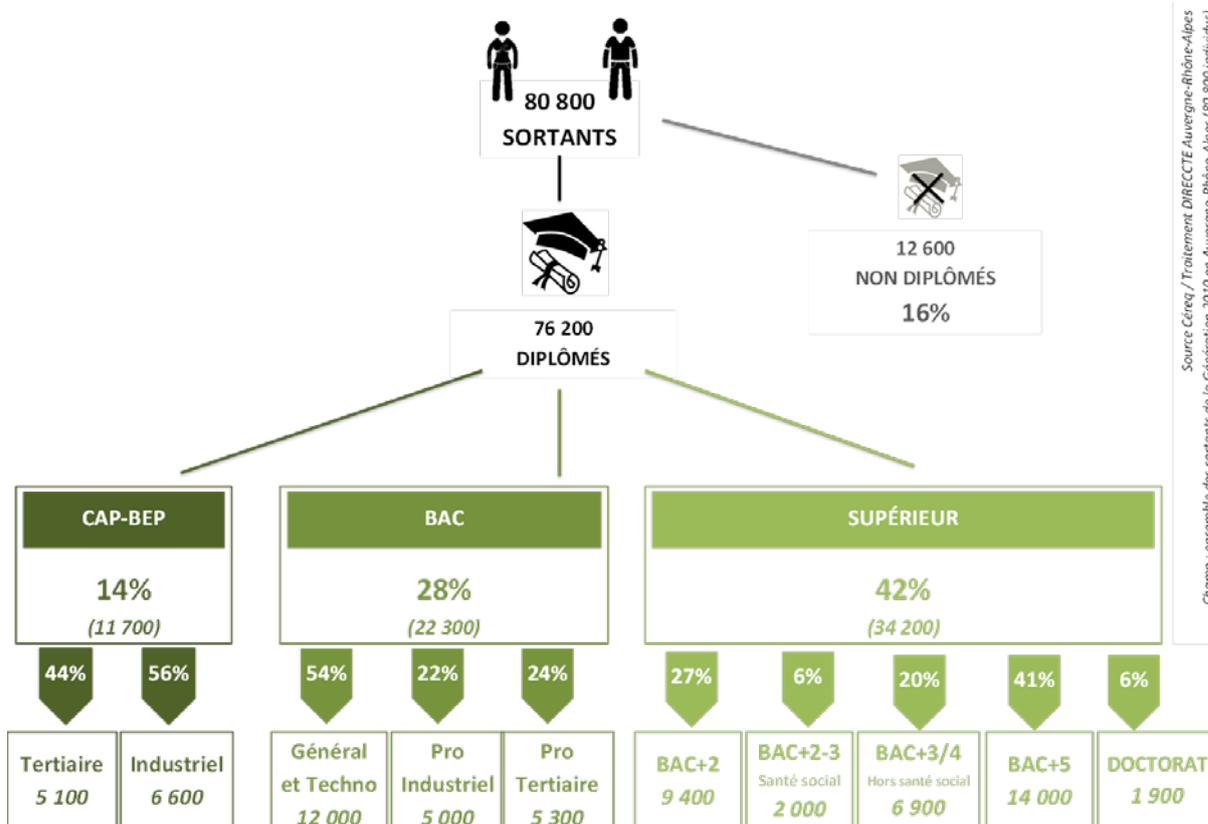
**Tableau 1 : Répartition par plus haut diplôme obtenu à la sortie du système scolaire (effectifs et %) 2010/2004**

	Effectifs 2010	Répartition en %
<b>Non diplômés</b>	<b>12 600</b>	<b>16 (=)</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>11 700</b>	<b>14 (-3pts)</b>
CAP-BEP tertiaire	5 100	6
CAP-BEP industriel	6 600	8
<b>Bac</b>	<b>22 300</b>	<b>28 (+4pts)</b>
Bac pro tertiaire	5 300	7
Bac pro industriel	5 000	6
Bac général et technologique	12 000	15
<b>Bac+2</b>	<b>9 400</b>	<b>12 (-2pts)</b>
<b>Bac+2/3 santé social</b>	<b>2 000</b>	<b>2 (-3pts)</b>
<b>Bac+3 hors santé social, Bac+4</b>	<b>6 900</b>	<b>9 (-4pts)</b>
<b>Bac+5</b>	<b>14 000</b>	<b>17 (+8pts)</b>
<b>Doctorat</b>	<b>1 900</b>	<b>2 (=)</b>
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>80 800</b>	<b>100</b>

Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus) Evolution par rapport à la cohorte 2004

Pts : points

**Figure 1 : Répartition des sortants 2010 par diplôme obtenu à la sortie du système scolaire (effectifs et %)**



## 2. Profil de la cohorte

En moyenne, les sortants de formation initiale en 2010 ont arrêté leurs études à 21 ans. L'âge moyen de sortie s'élève logiquement avec le niveau de diplôme, variant de 18 ans pour les non-diplômés à 28 ans pour les titulaires d'un Doctorat. Hormis pour les titulaires de Bac+3 dont l'âge moyen diminue d'un an et ceux de Bac+5 dont l'âge moyen augmente d'un an, ces moyennes d'âge à la sortie du système scolaire sont sans changement par rapport à la cohorte de 2004.

La répartition femmes - hommes, avec ou sans diplôme et tous niveaux de diplôme confondus, est strictement paritaire (contre 52% d'hommes et 48% de femmes avec la génération de 2004). Toutefois, les femmes représentent 58% des Bac+5 et 66% des Doctorats, en hausse respectivement de 14 et 11 points par rapport à la génération 2004. A noter leur retrait de 10 points au niveau Bac + 3 hors santé/social-Bac+4. Plus de 70% des titulaires d'un CAP-BEP ou d'un Bac professionnel<sup>5</sup> des filières tertiaires sont des femmes. Elles sont massivement surreprésentées (88%) parmi les titulaires d'un Bac+2/3 dans le domaine de la santé et du social. A contrario, parmi les diplômés des spécialités industrielles de CAP, BEP ou de Bac professionnel, plus de huit sur dix sont des hommes.

Quatre sortants sur dix ont fréquenté un collège ou un lycée avant d'entrer sur le marché du travail. Trois sur dix sortent d'une université ou d'un établissement rattaché ; deux sortants sur dix sont issus d'un centre de formation d'apprentis (CFA). Enfin, un sortant sur dix a fréquenté un établissement d'enseignement supérieur autre qu'une université. Cette répartition est similaire au niveau du territoire national. Dans des proportions également comparables à celles observées à l'échelle nationale, le centre de formation d'apprentis est le dernier établissement scolaire fréquenté par 23% des non diplômés, 27% des diplômés de l'enseignement secondaire et 9 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

---

<sup>5</sup> Nous utiliserons par la suite l'expression « Bac pro » pour alléger le propos.

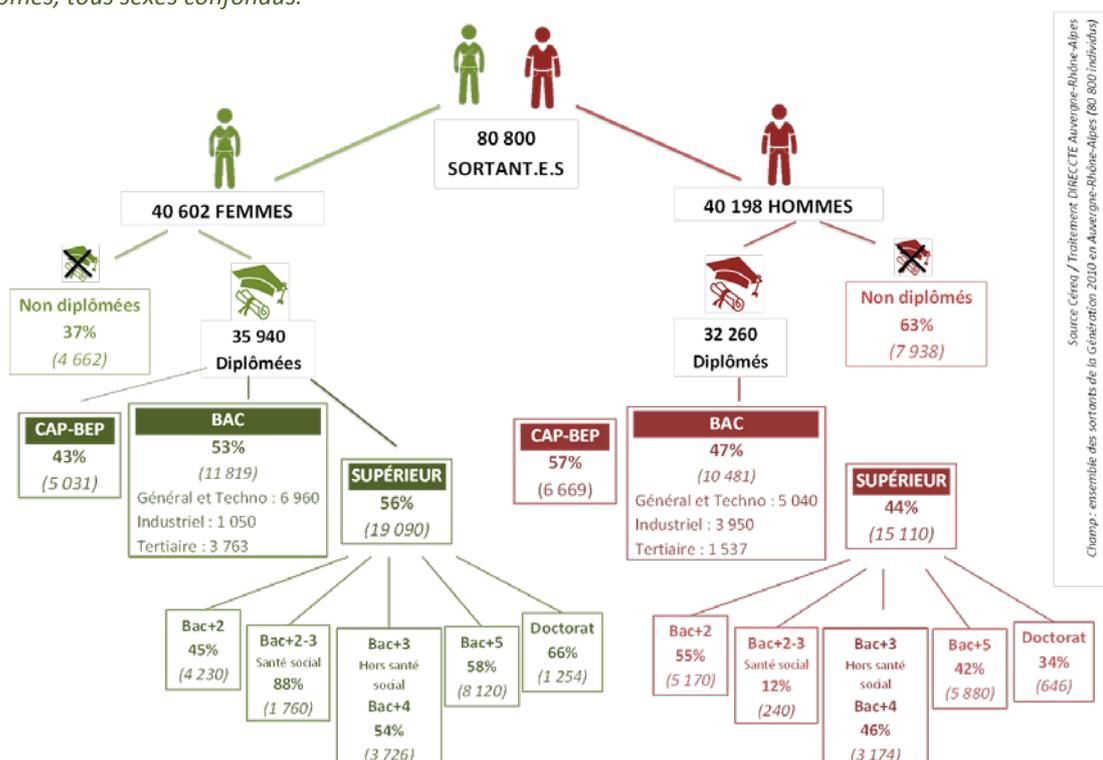
**Tableau 2 : Répartition par plus haut diplôme obtenu à la sortie du système scolaire (âge moyen et part des femmes en %) 2010/2004**

	Âge moyen en années	Part des femmes en %
	<i>Evolution par rapport à la cohorte 2004</i>	
<b>Non diplômé.e.s</b>	<b>18 (=)</b>	<b>37 (+3pts)</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>19 (=)</b>	<b>43 (+5pts)</b>
CAP-BEP tertiaire	19	74
CAP-BEP industriel	19	20
<b>Bac</b>	<b>21 (=)</b>	<b>53 (+6pts)</b>
Bac pro tertiaire	21	71
Bac pro industriel	20	21
Bac général et technologique	20	58
<b>Bac+2</b>	<b>22 (=)</b>	<b>45 (-4pts)</b>
<b>Bac+2/3 santé social</b>	<b>24 (=)</b>	<b>88 (+2pts)</b>
<b>Bac+3 hors santé social, Bac+4</b>	<b>23 (-1 an)</b>	<b>54 (-10pts)</b>
<b>Bac+5</b>	<b>25 (+1 an)</b>	<b>58 (+14pts)</b>
<b>Doctorat</b>	<b>28 (=)</b>	<b>66 (+11pts)</b>
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>21 (=)</b>	<b>50 (+2pts)</b>

Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

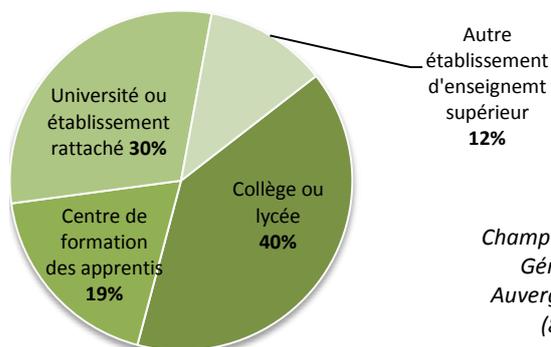
**Figure 2 : Répartition des sortants selon le sexe et le plus haut diplôme obtenu**

**Note de lecture :** 40 602 sortants parmi 80 800 sont des femmes. 4 662 sont non diplômées, soit 37% des non diplômés, tous sexes confondus. 40 198 sortants sont des hommes. 7 938 sont non diplômés, soit 63% des non diplômés, tous sexes confondus.



Source Céreq / Traitement DIRECTTE Auvergne-Rhône-Alpes  
Champ : ensemble des sortants de la génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

**Graphique 1 : Dernier établissement scolaire fréquenté (en %)**



Source : Céreq  
Champ : Ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

### ***3. Voie professionnelle pour 73% après la troisième, 58% ne poursuivent pas après le Bac***

Après la classe de troisième, la majorité des élèves (73%) s'oriente vers une filière professionnelle (1<sup>ère</sup> année de CAP-BEP ou seconde professionnelle), soit par voie scolaire (à plus de 70 %) soit par apprentissage (29%). 27% suivent une seconde générale ou technologique. Les jeunes qui sortent de la troisième sans le diplôme national du brevet<sup>6</sup> sont un peu plus souvent inscrits en seconde générale ou technologique que la moyenne mais ils suivent également plus souvent une filière professionnelle en apprentissage (28% contre 21%). 21% des sortants de troisième entrent en apprentissage (en CAP/BEP ou Première) ; 11% des bacheliers professionnels, 27 % des diplômés de CAP-BEP et 26 % des non-diplômés.

Pour mémoire (schéma p. 15), 58% des sortants de la génération 2010 ne poursuivent pas leurs études après le baccalauréat ; pour les autres, la poursuite des études se fait pour 37% à l'université, 25% en section de technicien supérieur, 14% en IUT et 9% en classes préparatoires. Les jeunes qui poursuivent en IUT sont proportionnellement plus nombreux en Auvergne-Rhône-Alpes (14 %) qu'en moyenne France (11 %).

70 % des sortants de l'enseignement supérieur avaient obtenu un Bac général (66% en moyenne nationale), 90% des diplômés Bac+5. A noter que 57% des docteurs s'étaient inscrits en première année commune aux études de médecine, après la terminale. La majorité des diplômés de Bac+2 hors santé-social sont titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel (60%) et se sont engagés en section de technicien supérieur après la terminale (67%).

---

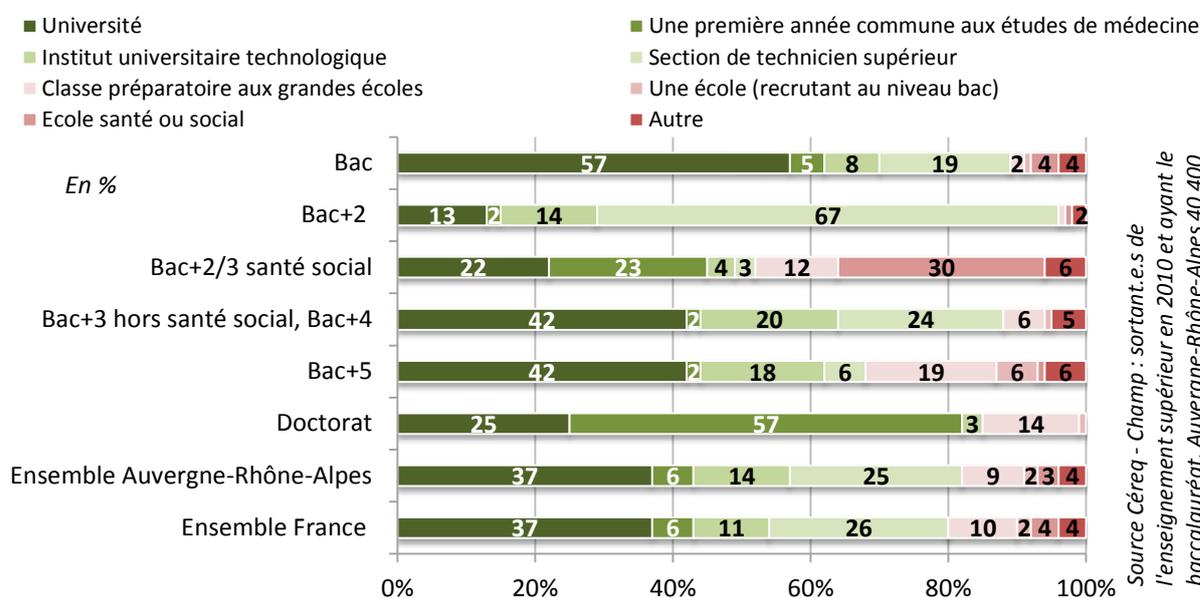
<sup>6</sup> La réussite au DNB ne conditionne pas le passage en 2<sup>nde</sup> qui relève d'une décision d'orientation du chef d'établissement après formulation des vœux par la famille et proposition d'orientation faite par le conseil de classe. Le DNB est un diplôme national dont l'attribution se fait sous la responsabilité de l'inspecteur d'académie et peut être repassé en candidat libre.

**Tableau 3 : Après la classe de troisième, ils/elles ont suivi... (en %)**

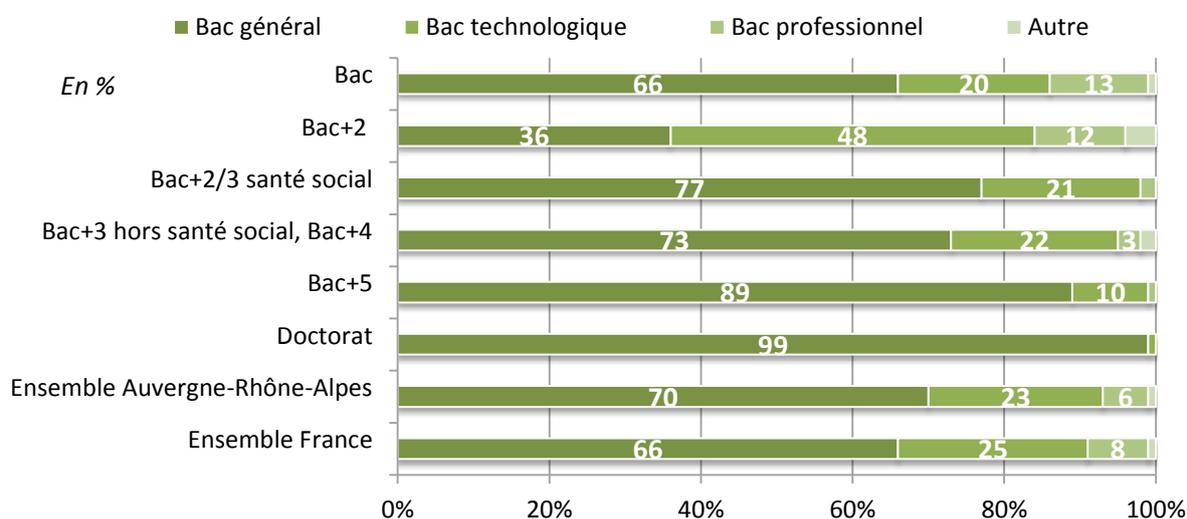
	Après la classe de troisième, ils/elles ont suivi...					Total
	une seconde générale ou technologique	une première année de CAP ou BEP en apprentissage	une première année de CAP ou BEP voie scolaire	une première professionnelle en apprentissage	une première professionnelle par voie scolaire	
<i>Plus haut diplôme obtenu (en %)</i>						
<b>Non diplômé.e.s</b>	<b>30</b>	<b>26</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>100</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>64</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>100</b>
CAP-BEP tertiaire	12	15	72	0	1	100
CAP-BEP industriel	4	37	58	0	1	100
<b>Bac</b>	<b>40</b>	<b>11</b>	<b>46</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>100</b>
Bac pro tertiaire	20	8	67	1	4	100
Bac pro industriel	10	26	63	0	1	100
Bac général et technologique	87	0	13	0	0	100
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>27</b>	<b>20</b>	<b>48</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>100</b>

Source Céreq - Champ : Sortant.e.s de l'enseignement secondaire en 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes ayant poursuivi leurs études après la 3ème, 34 200 individus

**Graphique 2 : Première orientation après la terminale (en %)**



**Graphique 3 : Parcours scolaire des sortants de l'enseignement supérieur (en %)**



#### **4. Corrélation toujours forte entre le diplôme des enfants et la situation des parents**

Comme la génération 2004, la génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes n'échappe pas aux grandes tendances nationales s'agissant des liens entre l'origine sociale et l'orientation scolaire ainsi que le niveau d'étude atteint. Entre autres facteurs, la qualification professionnelle du père, le niveau d'étude de la mère<sup>7</sup> et le pays d'origine des parents conditionnent les parcours scolaires.

Les enfants d'ouvriers et de cadres sont en proportions strictement identiques dans la cohorte de 2010 (22%). Toutefois, 23% des non diplômés sont enfants d'un père ouvrier et 8% d'un père cadre. Parmi les diplômés, les proportions s'établissent respectivement à 31% et 9% pour les CAP-BEP contre 7 % et 58% pour les docteurs ou encore 13% et 40% pour les Bac+5.

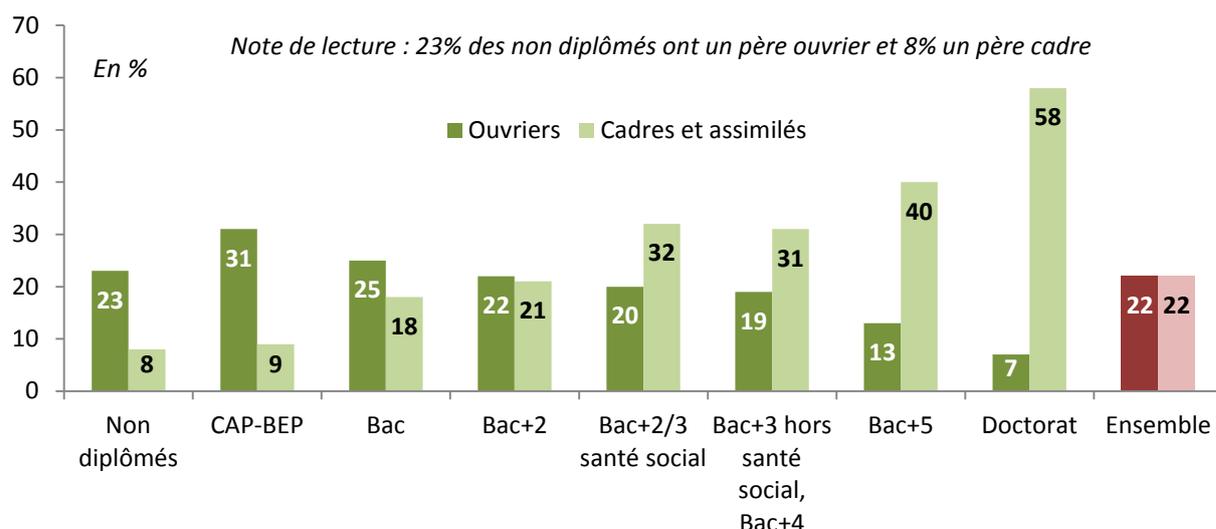
De même qu'il y a un lien entre la qualification professionnelle du père et la scolarité du jeune, le niveau de diplôme de la mère joue un rôle important. 25% des non diplômés de la cohorte ont une mère elle-même non diplômée contre 17% des Bac+5 ou 17% des docteurs. Inversement, 7% des non diplômés de la cohorte sont enfants d'une mère titulaire d'un Bac+3 ou plus, 39% pour les docteurs ou 28% pour les enfants titulaires d'un Bac+5.

Enfin, le pays d'origine des parents a également une influence sur la situation des sortants au regard du diplôme. Les jeunes dont les deux parents sont nés à l'étranger représentent 14% de la génération 2010. 29% sortent de l'appareil scolaire sans diplôme, contre 15% pour les jeunes dont les deux parents sont nés en France. Parmi les diplômés, cette dernière population est toujours surreprésentée ou équivalente, sauf pour les Bac pro tertiaire et CAP-BEP tertiaire.

---

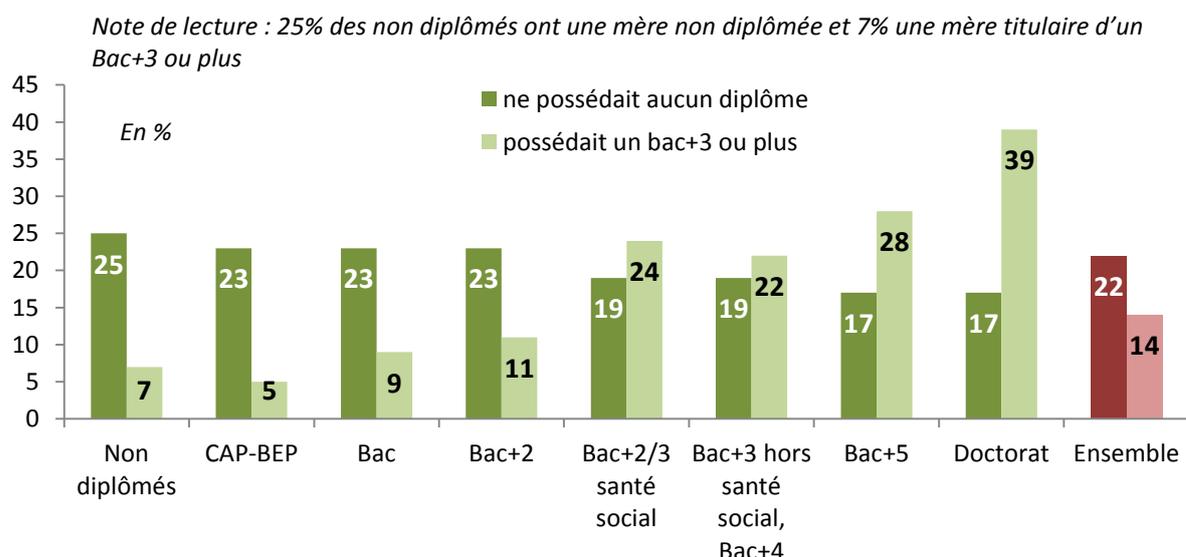
<sup>7</sup> Historiquement, dans ses publications, le Céreq se réfère à la profession du père et au niveau de diplôme de la mère sans interroger le niveau d'étude du père, ni profession de la mère. Les éléments ayant présidé à ce choix tiennent au fait que le Céreq a constaté que, lors de l'interrogation du niveau de diplôme enfant-parent, la relation la plus forte est observée avec le niveau de diplôme de la mère. Par ailleurs, la situation des couples homosexuels n'apparaît pas dans les résultats fournis par le Céreq.

**Graphique 4 : Origine socioprofessionnelle du père et niveau d'étude du jeune (en %)**



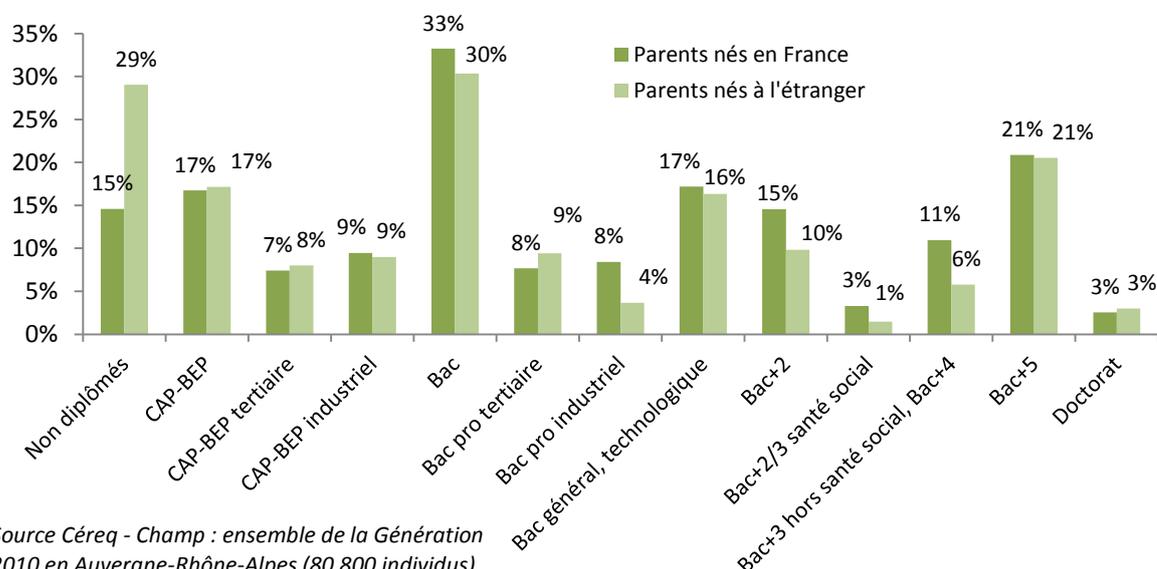
Source Cereq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

**Graphique 5 : Niveau d'étude de la mère et niveau d'étude du jeune (en %)**



Source Cereq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

**Graphique 6 : Origine géographique des parents et niveau d'étude du jeune**



Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)



## **CHAPITRE 2 : LES PREMIERS PAS DANS LA VIE PROFESSIONNELLE**

Le chapitre suivant porte sur deux moments de la trajectoire des jeunes enquêtés : d'une part, 3 mois après la fin de leurs études (sous chapitre 1) et d'autre part, au moment de leur premier emploi (2 à 5). Le moment correspondant aux 3 mois après la fin de leurs études peut varier selon les individus, la date de sortie de l'école n'étant pas similaire pour tous les étudiants, même si c'est majoritairement en mai-juin. Le premier emploi peut, quant à lui, intervenir à tout moment sur les 3 années de la cohorte étudiée. Il est analysé du point de vue de la forme de contrat dont il relève, de la quotité de travail, de la rémunération.

## 1. Trois mois après l'Ecole, 63% en emploi

En 2010, 3 mois après la sortie de l'appareil scolaire, 63% des jeunes auvergnats et rhônalpins accèdent à un emploi, 25% sont au chômage, 10% inactifs et 2% en formation ou reprise d'études.

L'accès à l'emploi dans les 3 mois suivant la sortie des études est très variable selon que l'on est titulaire d'un diplôme ou non et selon le niveau de diplôme : 32% des non diplômés accèdent à un emploi quand la fourchette, parmi les diplômés, oscille entre 57% pour les titulaires d'un CAP-BEP et 94% pour les titulaires d'un Bac+2/3 en santé-social ou 87% pour les docteurs. La spécialisation industrielle ou tertiaire semble intervenir différemment pour les CAP et pour les bacheliers, la spécialisation industrielle étant plus favorable pour les bacheliers et inversement pour les CAP-BEP.

S'agissant du chômage, il concerne massivement les non diplômés de la cohorte (41%) et les CAP-BEP (31%) contre 4% à 23% des titulaires d'un diplôme du niveau bac ou plus. Le *taux de chômage* au sens de l'enquête (*qui ne concerne pas, cette fois, toute la cohorte, seulement les actifs*<sup>8</sup>), aboutit aux mêmes conclusions s'agissant des non diplômés (39%) et des écarts selon les niveaux de diplômes (de 4% pour les Bac+2/3 Santé-social ou 6% pour les docteurs jusqu'à 26% pour les CAP-BEP).

L'inactivité professionnelle concerne une proportion notable des non diplômés (21%), deux à cinq fois plus que les diplômés dont les proportions oscillent de 2% (Bac+2/3 santé social) à 10% (les CAP-BEP) de la cohorte.

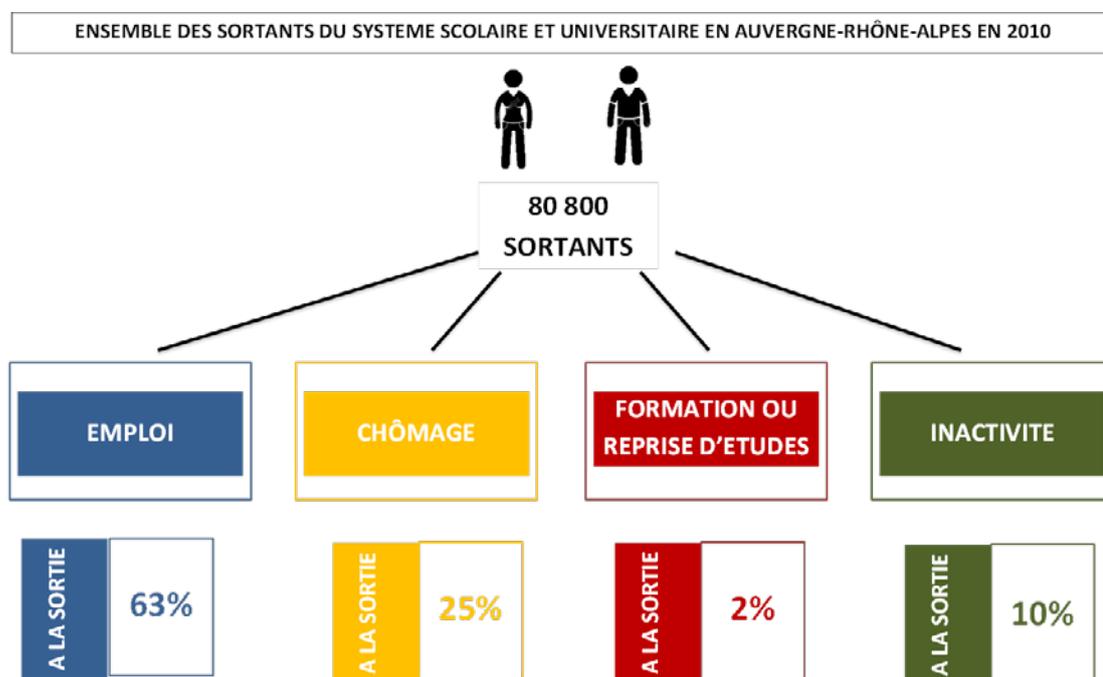
Une part faible des sortants reprennent des études ou une formation (2%) ; à noter toutefois qu'elle passe à 5% pour les non diplômés.

Parmi les sortants qui accèdent à l'emploi, 95% débute leur vie professionnelle par un emploi salarié. 5% sont en emploi non salarié mais la proportion passe à 30% pour les titulaires d'un doctorat (vraisemblablement, en partie des profils médicaux).

---

<sup>8</sup> Les actifs incluent les personnes en emploi et les personnes au chômage. Le taux de chômage est ainsi égal au rapport entre les sortants au chômage et les sortants actifs (emploi+chômage).

Figure 3 & Tableau 4 : Situation à 3 mois à la sortie de l'Ecole (Schéma) et selon le niveau de diplôme (tableau)



Source Céreq / Traitement DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - Champ : ensemble des sortants de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

Niveau de sortie	Emploi	Chômage	Inactivité	Reprise d'étude ou formation	Total	Taux de chômage
<b>Non diplômés</b>	<b>32</b>	<b>41</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>39</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>57</b>	<b>31</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>100</b>	<b>26</b>
CAP-BEP Industriel	55	33	10	2	100	24
CAP-BEP Tertiaire	60	30	9	1	100	27
<b>Bac</b>	<b>68</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>100</b>	<b>16</b>
Bac Pro Industriel	77	20	3	0	100	14
Bac Pro Tertiaire	66	25	7	1	100	13
Bac Général, Techno	66	20	11	3	100	20
<b>Bac+2</b>	<b>74</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>12</b>
<b>Bac+2/3 Santé social</b>	<b>94</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>4</b>
<b>Bac+3 Hors santé social, Bac+4</b>	<b>70</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>100</b>	<b>13</b>
<b>Bac+5</b>	<b>70</b>	<b>23</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>9</b>
<b>Doctorat</b>	<b>87</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>6</b>
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>63</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>100</b>	<b>18</b>

Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

## **2. Premier emploi salarié : près de 70% en contrat court et avec un recours différencié du CDD, de l'intérim ou du contrat aidé**

Parmi les jeunes accédant à un premier emploi, 68% le sont sous contrat court, 27% en emploi à durée indéterminée et 5% en emploi non salarié.

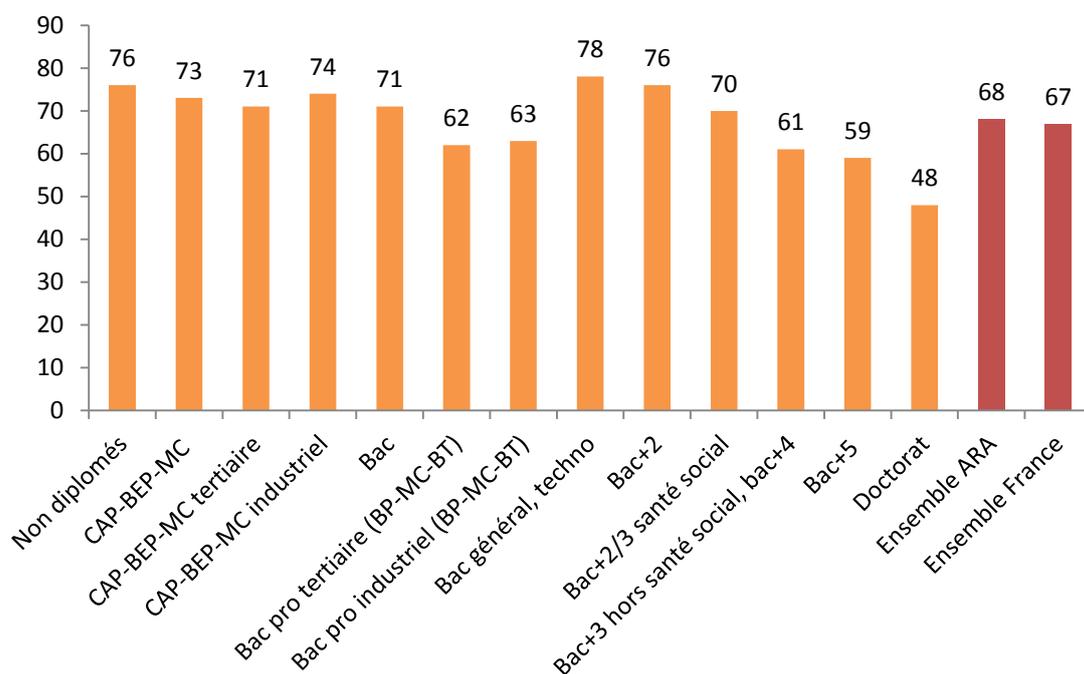
L'emploi précaire, entendu comme adossé à un contrat court<sup>9</sup>, domine donc puisqu'il concerne près des deux tiers des sortants de l'appareil scolaire en emploi : les proportions varient de 48% (docteurs) à 76% (non diplômés) ; plus le niveau de diplôme est élevé, plus elles diminuent à l'exception notable des Bac+2 (76%). Concernant les niveaux Bac, les taux sont très variables selon les filières : les filières professionnelles sont à des niveaux de recrutement en contrats courts parmi les plus faibles (62%-63%) - même s'ils restent à des niveaux élevés - contre 78% pour les baccalauréats généraux et technologiques. La spécialité tertiaire ou industrielle, quant à elle, joue assez faiblement dans le recours à une forme de contrat ou une autre, tant pour les titulaires d'un CAP-BEP que pour les bacheliers. A noter que les docteurs sont deux fois plus nombreux en CDD (48%) qu'en emploi à durée indéterminée.

Parmi les contrats courts, les employeurs recourent massivement au CDD (60%), dans une moindre mesure à l'intérim (25%) ou aux contrats aidés (15%). Il y a manifestement une segmentation dans l'usage de ces trois formes de contrats courts selon les profils des sortants. Ainsi, pour les non diplômés, le recours au CDD est non négligeable (51%) mais le recours à l'intérim (26%) et aux contrats aidés (22%) est plus élevé. Le recours au CDD est massif pour les Bac+2/3 santé-social (89%), marginalisant le recours à l'intérim (10%) et surtout aux contrats aidés (1%) – assez logiquement, puisqu'ils n'en sont pas une population cible -. En revanche, le recours à l'intérim par les employeurs concerne à un haut niveau les jeunes titulaires d'un Bac+2 (près de 38%), contre 25% tous jeunes confondus. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, pour les jeunes titulaires d'un baccalauréat technologique ou général (29% d'intérim, 55% de CDD et 15% de contrats aidés).

---

<sup>9</sup> Toutefois, comme on le verra plus loin, le CDI ne garantit pas la stabilité, un certain nombre faisant l'objet d'une rupture.

**Graphique 7 : Part des sortants en contrat court lors du premier emploi selon les niveaux de diplôme (en %)**



Source Céreq - champ: jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes ayant eu au moins un emploi au cours des trois premières années de vie active (75 700 individus) pour les contrats et le revenu, jeunes salariés au début de leur premier emploi pour le temps partiel (72 000 individus)

**Tableau 5 : Part des sortants en contrat court selon le type de contrat et le niveau de diplôme (en%)**

	Intérim	Contrat aidé	Autre EDD	Total
<b>Non diplômés</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>51</b>	<b>100</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>60</b>	<b>100</b>
CAP-BEP tertiaire	18	17	65	100
CAP-BEP industriel	27	18	55	100
<b>Bac</b>	<b>27</b>	<b>17</b>	<b>56</b>	<b>100</b>
Bac pro tertiaire	18	19	63	100
Bac pro industriel	29	19	52	100
Bac général, techno	29	15	55	100
<b>Bac+2</b>	<b>38</b>	<b>16</b>	<b>46</b>	<b>100</b>
<b>Bac+2/3 santé social</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>89</b>	<b>100</b>
<b>Bac+3 hors santé social, Bac+4</b>	<b>20</b>	<b>11</b>	<b>69</b>	<b>100</b>
<b>Bac+5</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>76</b>	<b>100</b>
<b>Doctorat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>60</b>	<b>100</b>
<i>Ensemble France</i>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>61</b>	<b>100</b>

Source Céreq – Champ : jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes ayant eu au moins un emploi au cours des trois premières années de vie active (75 700 individus) pour les contrats et le revenu, jeunes salariés au début de leur premier emploi pour le temps partiel (72 000 individus)

### **3. 32% de premier emploi à durée indéterminée ou non salarié et des taux de ruptures moyens de 40% dans les 3 ans**

La proportion des sortants accédant à un premier emploi à durée indéterminée (EDI) ou non salarié est faible, 32% dont 5 points d'emplois non-salariés.

Deux facteurs semblent intervenir, avec quelques nuances, s'agissant de l'accès à un premier EDI/non salarié : le niveau de diplôme et le caractère professionnalisant ou pas ; en revanche, la spécialité - tertiaire ou industrielle – apparaît moins déterminante.

Concernant le diplôme, l'accès à un EDI/emploi non salarié varie de 24% pour les non diplômés ou les Bac+2 à 52% pour les docteurs. Il est d'autant plus aisé que le niveau d'études, toutes spécialités confondues, est élevé à l'exclusion notable des Bac+2 : outre les 52% de docteurs, les EDI/non-salariés concernent ainsi 41 % des Bac+5, 39% des Bac+3 hors santé-social ou Bac+4, 29% des Bac.

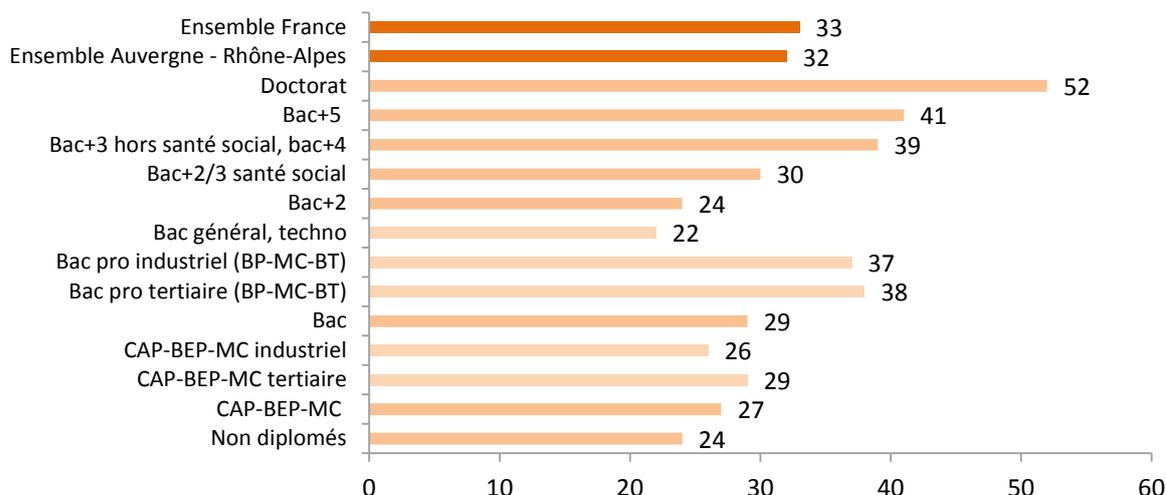
Ensuite, le caractère professionnalisant du diplôme nuance ce constat. En effet, 37%-38% des titulaires d'un Bac pro. sont en EDI à la sortie de l'Ecole, contre 22% pour les bacheliers relevant de la filière générale ou technologique. Cette proportion pour les Bac pro est comparable à celle des Bac+3 (hors santé social) et proche des Bac+5.

Enfin, la spécialité industrielle ou tertiaire du diplôme ne semble pas jouer de façon notable dans l'accès à un EDI pour les bac pro., davantage pour les CAP-BEP.

Le temps d'accès à un emploi à durée indéterminée parmi les jeunes concernés (27% de la cohorte), est de plus d'un an pour 35% d'entre eux, 6 mois à 1 an pour 17%, de 1 à 5 mois pour 20% et immédiat pour 28%. Ces proportions varient sensiblement selon le niveau de diplôme et l'absence de diplôme : notamment, l'accès immédiat varie de 20% pour les non diplômés à 54% pour les docteurs. Le rapport s'inverse lorsque l'accès intervient à plus d'un an - du simple pour les docteurs (24%) au double pour les non diplômés (48%) -.. L'accès à l'emploi à durée indéterminée est globalement plus rapide à partir des niveaux Bac+3 hors santé-social/Bac+4.

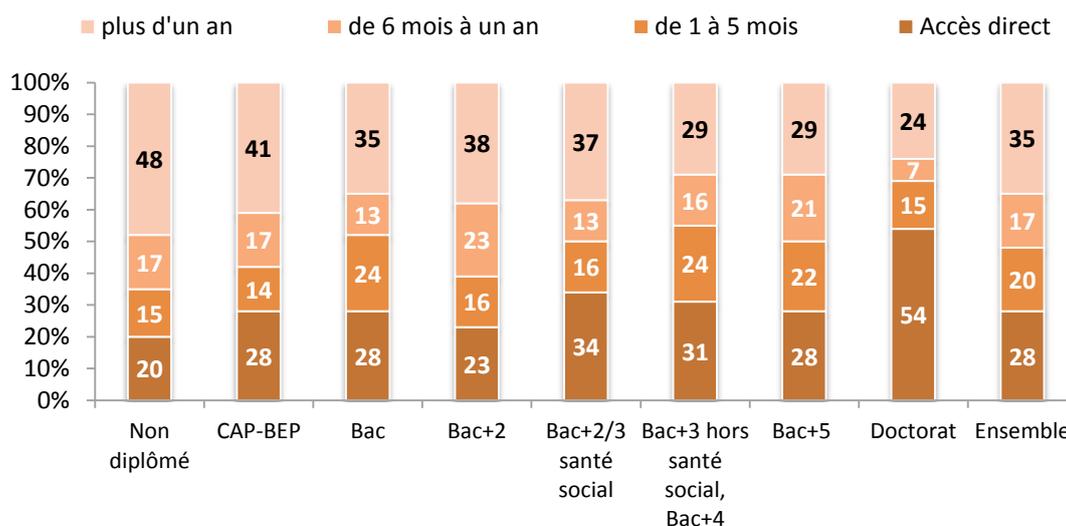
Pour ceux qui ont eu accès à un EDI (y compris emploi non salarié), le taux de rupture régional, diplômés ou non et tous niveaux de diplômes confondus s'établit à près de 40% dans les trois premières années de leur vie active. Ce taux monte à près de 60% pour les non diplômés. Parmi les diplômés, il varie de 29% (docteurs) à 45% (CAP-BEP ou Bac).

**Graphique 8 : Part des sortants en emploi à durée indéterminée (EDI) ou non salarié, parmi les sortants en emploi selon leur niveau de diplôme (en %)**



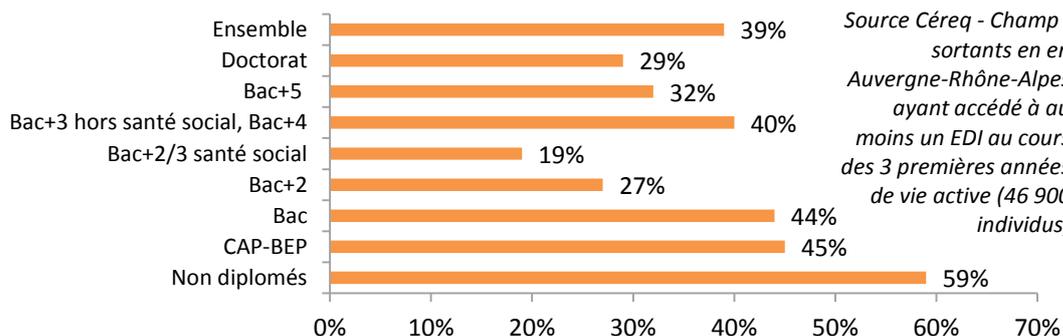
Source Céreq - Champ: jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes ayant eu au moins un emploi au cours des trois premières années de vie active (75 700 individus) pour les contrats et le revenu, jeunes salariés au début de leur premier emploi pour le temps partiel (72 000 individus)

**Graphique 9 : Temps d'accès au premier EDI selon le niveau de diplôme (en %)**



Source Céreq - Champ : sortants 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes ayant occupé un emploi (75 700 individus)

**Graphique 10 : Taux de rupture du premier EDI/non salarié selon le niveau de diplôme (en %)**



Source Céreq - Champ : sortants en en Auvergne-Rhône-Alpes ayant accédé à au moins un EDI au cours des 3 premières années de vie active (46 900 individus)

#### **4. Premier emploi pour 23% à temps partiel, de 7% à 40% au regard du diplôme**

*Les données issues de l'enquête génération ne permettent pas de distinguer entre temps partiel « choisi » ou « subi », ce dernier correspondant au sous-emploi, c'est-à-dire aux salariés déclarant souhaiter travailler plus longtemps et être disponibles pour le faire.*

A la sortie de l'appareil scolaire, le temps partiel est l'une des caractéristiques du premier emploi des non diplômés : 40% ne travaillent pas à temps complet contre 23% en moyenne, tous jeunes en emploi confondus. Globalement, parmi les diplômés, plus le niveau est élevé, plus l'emploi est à temps plein.

Toutefois, le caractère professionnalisant ou non et la filière jouent : ainsi, parmi les bacheliers, les titulaires d'un Bac général ou technologique sont en forte proportion à temps partiel (37%) ; le constat vaut pour les filières tertiaires (Bac ou BEP-CAP) par comparaison avec les filières industrielles. En revanche, la proportion de temps partiel tombe à 7% pour les Bac+2/3 santé-social.

Selon le sexe et parmi les seuls diplômés<sup>10</sup>, le temps partiel concerne en moyenne deux fois plus les femmes (30%) que les hommes (16%), et jusqu'à 4,5 fois plus pour les Bac+5 et au-delà ou encore 2,7 fois plus s'agissant des CAP-BEP. La moyenne régionale est proche de la moyenne nationale.

#### **5. Des revenus mensuels nets médians du premier emploi avec des écarts plutôt resserrés autour de 1200 euros, hors doctorat**

*Les données fournies, concernant la rémunération, incluent les temps complets et les temps partiels sans équivalence temps plein.*

Le niveau médian de revenu mensuel net tous niveaux confondus et quel que soit le temps de travail (1200 euros) est à peine plus élevé que le SMIC de 2010 (1060 euros) pour une durée de travail de 35 heures. Hormis les titulaires d'un doctorat (2000 euros), le revenu mensuel net médian oscille entre environ 1100 et 1600 euros. Il y a très peu de gains (40 euros) entre un non diplômé, un titulaire d'un CAP-BEP ou un bachelier. Si l'on prend en compte les filières et les spécificités, il n'y a pas de gains entre un non diplômé, un titulaire d'un CAP-BEP tertiaire et un bachelier général ou technologique (1060 / 1070 euros).

Un pallier - modeste - se joue à partir d'un Bac+2 (+100 euros), plus notable à partir d'un Bac+2/3 santé-social (+200 euros par rapport au niveau Bac+2) ou un Bac+5 (+300 euros par rapport au Bac+2/3 santé-social). A noter, un niveau de revenu des Bac+3 hors santé social/Bac+4 (1300 euros) en deçà des Bac+2/3 santé-social.

Pour les bacheliers et les CAP-BEP, la spécialité industrielle permet d'accéder à des niveaux de rémunération mensuelle nette médians plus élevés (+100 à +150 euros) que la spécialité tertiaire.

Concernant les bacheliers, la rémunération mensuelle est de plus haut niveau (+ 70 à +180 euros) pour les filières professionnelles que pour la filière générale ou technologique.

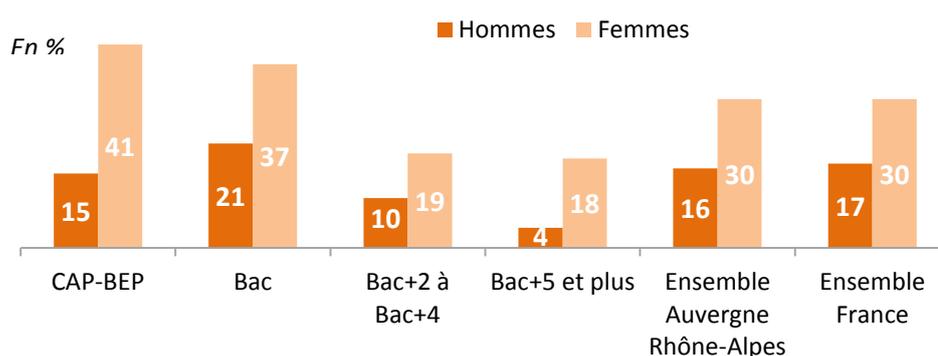
<sup>10</sup> Les données concernant les non diplômés ne sont pas disponibles, l'effectif est trop faible.

**Tableau 6 : Part des sortants en emploi à temps partiel selon le niveau de diplôme (en %)**

	Temps partiel
<b>Non diplômés</b>	<b>40</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>26</b>
CAP-BEP tertiaire	34
CAP-BEP industriel	21
<b>Bac</b>	<b>29</b>
Bac pro tertiaire	26
Bac pro industriel	14
Bac général, techno	37
<b>Bac+2</b>	<b>14</b>
<b>Bac+2/3 santé social</b>	<b>7</b>
<b>Bac+3 hors santé social, Bac+4</b>	<b>18</b>
<b>Bac+5</b>	<b>12</b>
<b>Doctorat</b>	<b>15</b>
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>23</b>
Ensemble France	23

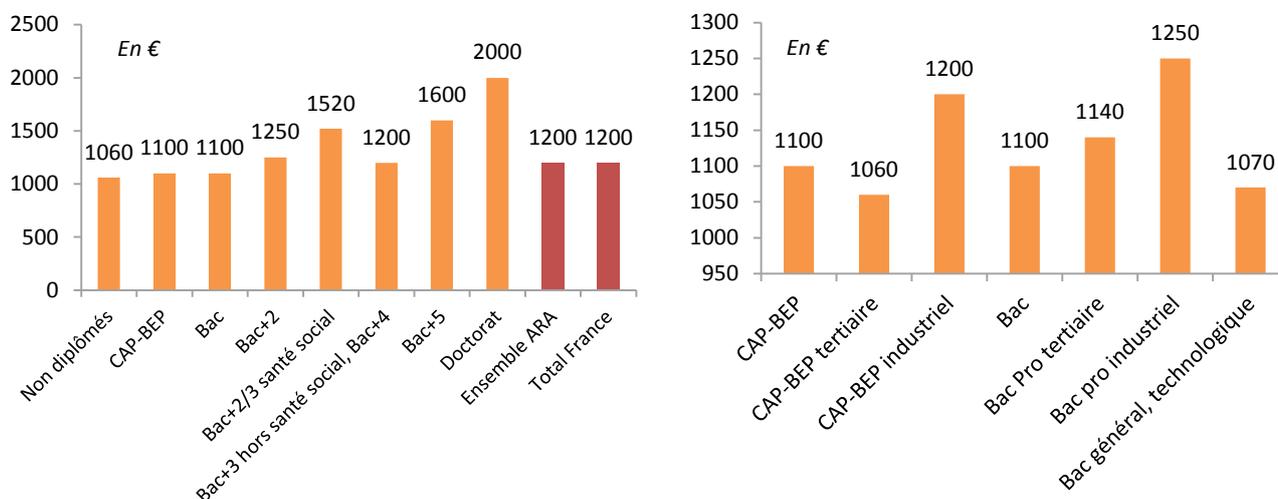
Source Céreq -  
Champ : jeunes  
d'Auvergne-Rhône-  
Alpes ayant eu au  
moins un emploi au  
cours des trois  
premières années  
de vie active  
(75 700 individus)  
pour les contrats et  
le revenu, jeunes  
salariés au début  
de leur premier emploi  
pour le temps partiel  
(72 000 individus)

**Graphique 11 : Part des sortants à temps partiel selon le sexe et le niveau de diplôme (en %)**



Source Céreq - Champ : sortants 2010  
salariés (hors non diplômés) au début  
de leur premier emploi 72 000  
individus en Auvergne-Rhône-Alpes,  
607 000 en France

**Graphique 12 & Graphique 13 : Rémunération mensuelle net médiane des sortants en emploi par niveau de diplôme (à gauche) et détail pour les CAP-BEP et Bac selon la spécialisation (à droite) (en euros)**



Source Céreq - Champ : jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes ayant eu au moins un emploi au cours des 3 premières années de vie active (75 700 individus) pour les contrats et le revenu, jeunes salariés au début de leur premier emploi pour le temps partiel (72 000 individus)

## 6. Secteur d'activité du premier employeur

Compte tenu du volume des répondants en Auvergne-Rhône-Alpes, les données fournies par le Céreq le sont selon une nomenclature d'activités établie par ses soins regroupée en 20 postes. Les données croisées avec les formes de contrats et le sexe sont fournies dans une nomenclature d'activités plus agrégée (5 postes)- Cf. Nomenclature des activités p. 72.

En région, trois grands secteurs sur cinq regroupent 75% des premiers emplois : *l'administration publique/enseignement/santé humaine et action sociale*, *le commerce de gros et de détail/transports/hébergement et restauration*, *l'agriculture-industrie-construction*. Dans une nomenclature plus détaillée, l'emploi domine dans le commerce-réparation automobile (17%), les industries manufacturières et extractives (15%), la santé humaine-action sociale (12%), l'hébergement-restauration et l'administration public (8% chacun).

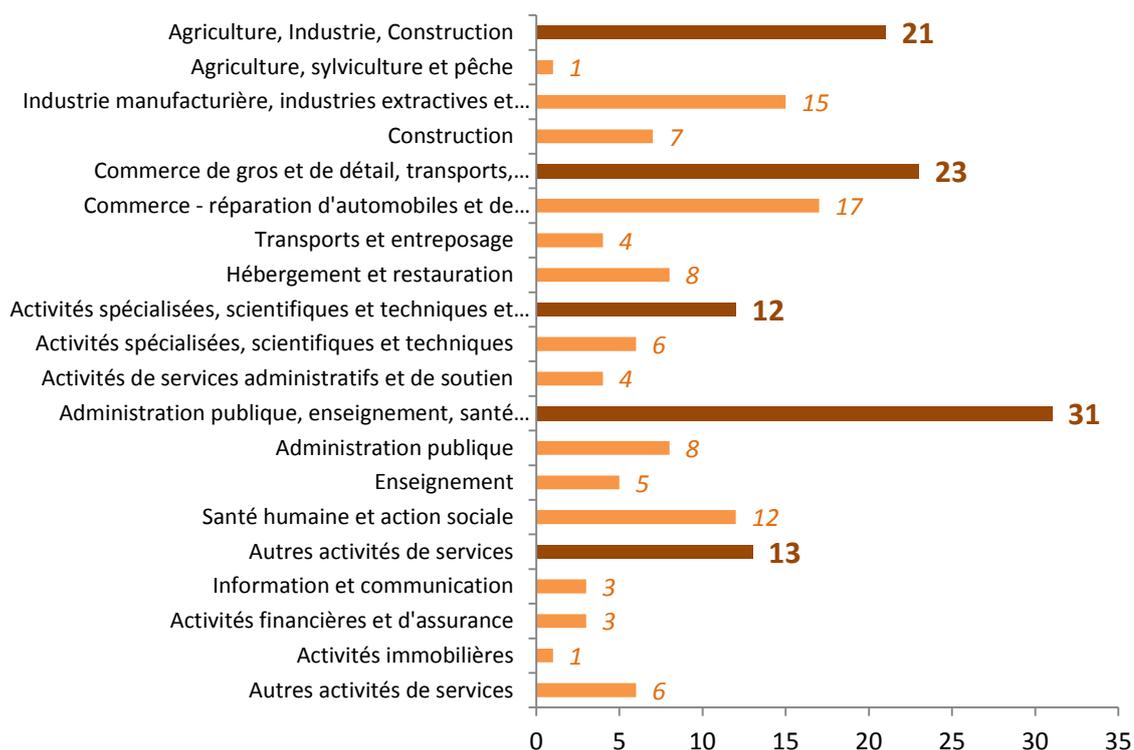
Le recours des employeurs aux contrats courts dans le premier emploi (CDD ou intérim) domine dans les 5 secteurs de la nomenclature agrégée. La part oscille entre 62-63% pour les *activités spécialisées, scientifiques et techniques* et les *activités de services* (qui représentent 18% des premiers emplois) ou les *autres activités de services* (6% des premiers emplois) et 72-74% pour *l'agriculture-industrie-construction* (21% des premiers emplois) ou *l'administration publique-enseignement-santé humaine et action sociale* (26%). A noter que les pratiques sont dissemblables du point de vue du recours au CDD (dont contrats aidés) ou à l'intérim selon les secteurs agrégés : 34% des embauches de sortants de l'Ecole dans *l'agriculture-industrie-construction* s'opèrent en intérim, contre seulement 4% dans *l'administration publique-enseignement-santé humaine et action sociale* qui privilégie à 68% le CDD (contre 40% pour *l'agriculture-industrie-construction*). Le recours à un EDI est plus fréquent dans les *autres activités de services* (38%), les *activités spécialisées, scientifiques et techniques* et les *activités de services administratifs et de soutien* (36%) ou dans le *commerce de gros et de détail-transports-hébergement restauration* (35%).

**Les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les activités de services administratifs et de soutien** regroupent notamment les activités d'architecture et d'ingénierie, de recherche-développement scientifique, les activités juridiques et comptables, de publicité et les études de marché, mais aussi en partie les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager, ou encore les activités liées aux agences de voyage

La répartition des formes d'emploi dans les secteurs d'activité est sensiblement la même en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en moyenne nationale, sauf l'intérim, un peu plus fréquent en région : 3 points de plus (4 points de plus dans le *commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration*). Néanmoins cette particularité régionale ne doit pas occulter le fait que l'intérim reste la forme d'emploi la moins utilisée dans le cadre de la première embauche.

Tous secteurs confondus les femmes représentent 51% des embauches (premier emploi). Elles sont sous représentées dans *l'agriculture-industrie-construction* (28 %), mais sur représentées (72 %) dans *l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale*. Corrélativement, le temps partiel est de 10% dans *l'agriculture, industrie, construction* alors qu'il est de 32 % dans *l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale*.

Graphique 14 : Secteur d'activités du premier employeur (en %)



Source : Céreq, champ des jeunes ayant occupé au moins un emploi dans leurs trois premières années de vie active (75 700 individus)- Les chiffres foncés en gras correspondent au total des chiffres clairs en italique.

Tableau 7 : Type de contrats selon les secteurs agrégés (y compris non-salariés)

En %	Contrat de travail à l'embauche			Part des femmes
	Emploi à durée indéterminée	Intérim	Autre emploi à durée déterminée	
Agriculture, Industrie, Construction	26	34	40	28
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	35	19	47	49
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	36	12	51	51
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	28	4	68	72
Autres activités de services	38	9	53	53
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	<b>52</b>	<b>51</b>
<i>Ensemble France</i>	<i>31</i>	<i>14</i>	<i>53</i>	<i>49</i>

Champ : Jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active (75 700 individus)

Note de lecture : 26% de l'emploi (salarié et non salarié) dans l'agriculture-industrie-construction relèvent d'un EDI, 34% de l'intérim, 40% d'un autre CDD. Dans ce secteur, les femmes représentent 28% de l'emploi.



## **CHAPITRE 3 : TRAJECTOIRES SUR TROIS ANS**

## ***1. Le parcours suivi par l'ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes***

Parmi les 80 800 jeunes sortants de formation initiale en 2010, et compte tenu des sorties échelonnées dans le temps selon les parcours individuels, 30% est en emploi dès juillet 2010, 65% en décembre de la même année (incluant ceux de juillet). Cette proportion continue de croître pendant la première moitié de l'année 2011 : 75% des jeunes sont en emploi en juillet 2011. Cette proportion se maintient ensuite aux alentours de 72 % avec des variations de plus ou moins 2 points.

C'est à l'automne 2010 que la part de jeunes au chômage est la plus élevée (25% en octobre) et le demeure tout au long de 2011, pour ensuite régresser lentement jusqu'en juillet 2012 (12,4 %). Elle se stabilise en 2013 autour des 16%<sup>11</sup>.

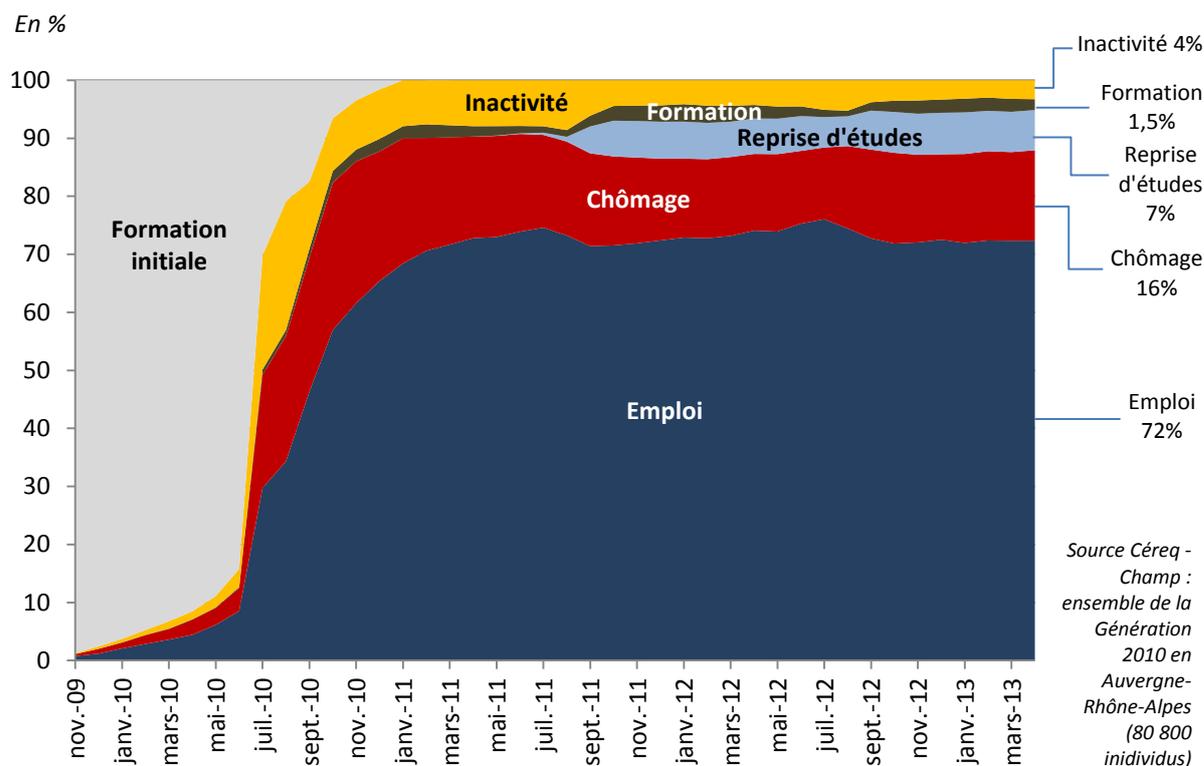
Parallèlement, la reprise d'étude ou l'orientation vers une nouvelle formation atteint son pic à l'automne 2011. Elles concernent 9 % des jeunes en octobre 2011 et se maintient au même niveau pour la période 2012-2013.

La comparaison avec la génération 2004 permet d'appréhender l'impact de la crise 2008. Ainsi, au terme des trois premières années après la sortie de l'École, les jeunes de la génération 2010 sont moins souvent en emploi (-8 points), plus souvent au chômage (+6 points) et en formation (+2 points). Le taux d'inactivité demeure sensiblement identique. Cependant, la trajectoire des jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes est plus favorable que celle de la moyenne des jeunes français : 72 % en emploi contre 68 % et 16 % au chômage contre 19 %.

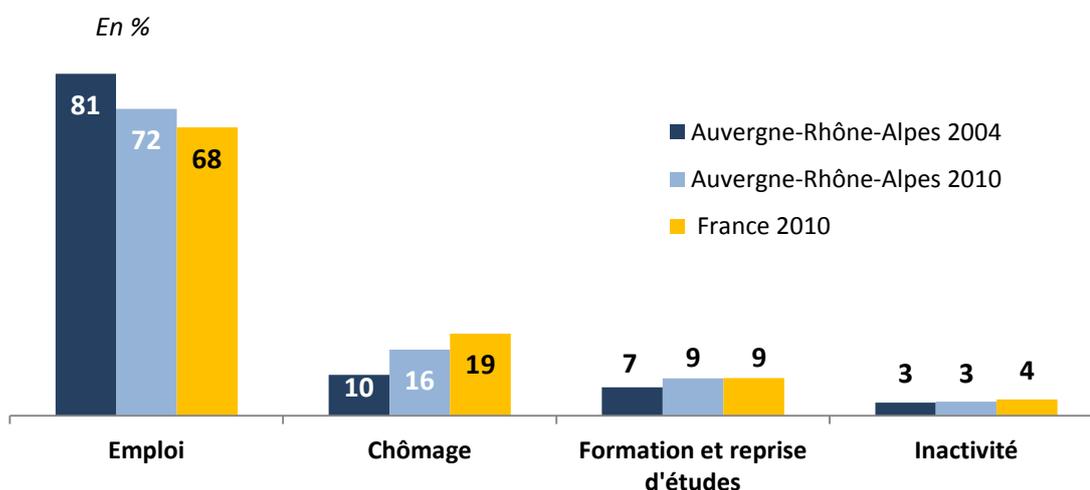
---

<sup>11</sup> Il ne s'agit pas d'un taux de chômage (chômeurs rapportés à la population active) mais de la part des jeunes au chômage parmi la cohorte.

**Graphique 15 : Evolution de la proportion de jeunes selon leur situation au cours de leurs trois premières années de vie professionnelle - Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (en %)**



**Graphique 16 : Comparaison Génération 2004 Auvergne-Rhône-Alpes en avril 2007 et Générations 2010 Auvergne-Rhône-Alpes et France en avril 2013 (en %)**



Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes : 80 800 individus, ensemble de la Génération 2004 en Auvergne-Rhône-Alpes : 87 300 individus, ensemble de la Génération 2010 en France : 708 000 individus

## 2. Trajectoires-types

« L'enquête 2013 auprès de la Génération 2010 permet d'étudier les trajectoires d'insertion professionnelle des débutants durant les trois premières années qui suivent leur formation initiale. Elle recense mois par mois la situation de chaque jeune, entre emploi, recherche d'emploi, reprise d'études, formation et inactivité. Le cheminement de la génération dans son ensemble peut être décrit à l'aide d'un chronogramme global, qui retrace pas à pas les situations de ces jeunes. Cette représentation permet de lire l'évolution, au fil des mois, de la part de jeunes en emploi, au chômage, en formation, etc. Afin de se faire une idée de la diversité des parcours individuels, des techniques statistiques permettent d'esquisser un certain nombre de trajectoires types. Celles-ci visent à la fois à décrire et à quantifier les principaux parcours d'insertion des nouveaux entrants. Sont ainsi regroupés au sein d'une même trajectoire les jeunes qui ont connu des parcours proches. Cette proximité se mesure au nombre de mois au cours desquels leurs situations sont identiques. La démarche permet de faire émerger neuf trajectoires types. » Source : Céreq

Le Céreq a établi 9 profils de trajectoire, sur les trois années suivant la sortie de l'appareil scolaire. La classe de « l'accès immédiat et durable à l'emploi » est la plus massive tout en restant minoritaire (48%). Avec le groupe des sortants accédant rapidement et durablement à l'emploi, c'est 62% des jeunes qui sont concernés. A noter les 8% de jeunes pour lesquels la trajectoire est caractérisée par du chômage durable. La proportion de jeunes relevant de l'accès immédiat et durable en emploi, est meilleure en région (+ 4 points). La proportion est également plus favorable pour la classe du chômage durable ou récurrent (- 3 points en Auvergne-Rhône-Alpes). Pour permettre de croiser les trajectoires avec les diplômés et éviter les effectifs trop faibles en région, le Céreq a procédé à un regroupement de ces 9 classes de population en 5 groupes.

**La trajectoire d'accès durable à l'emploi** rassemble 62% des jeunes de la génération 2010. Elle comprend ceux pour qui l'accès durable est immédiat après l'école, soit moins d'un mois (48%) et ceux pour lesquels il est rapide, c'est-à-dire qui a pris quelques mois (14 %). En Auvergne-Rhône-Alpes, la proportion de jeunes s'inscrivant dans un accès durable immédiat à l'emploi est plus importante qu'en France (48% contre 44% au niveau national). Cependant, elle a régressé, respectivement de 2 et 3 points, par rapport à la génération 2004.

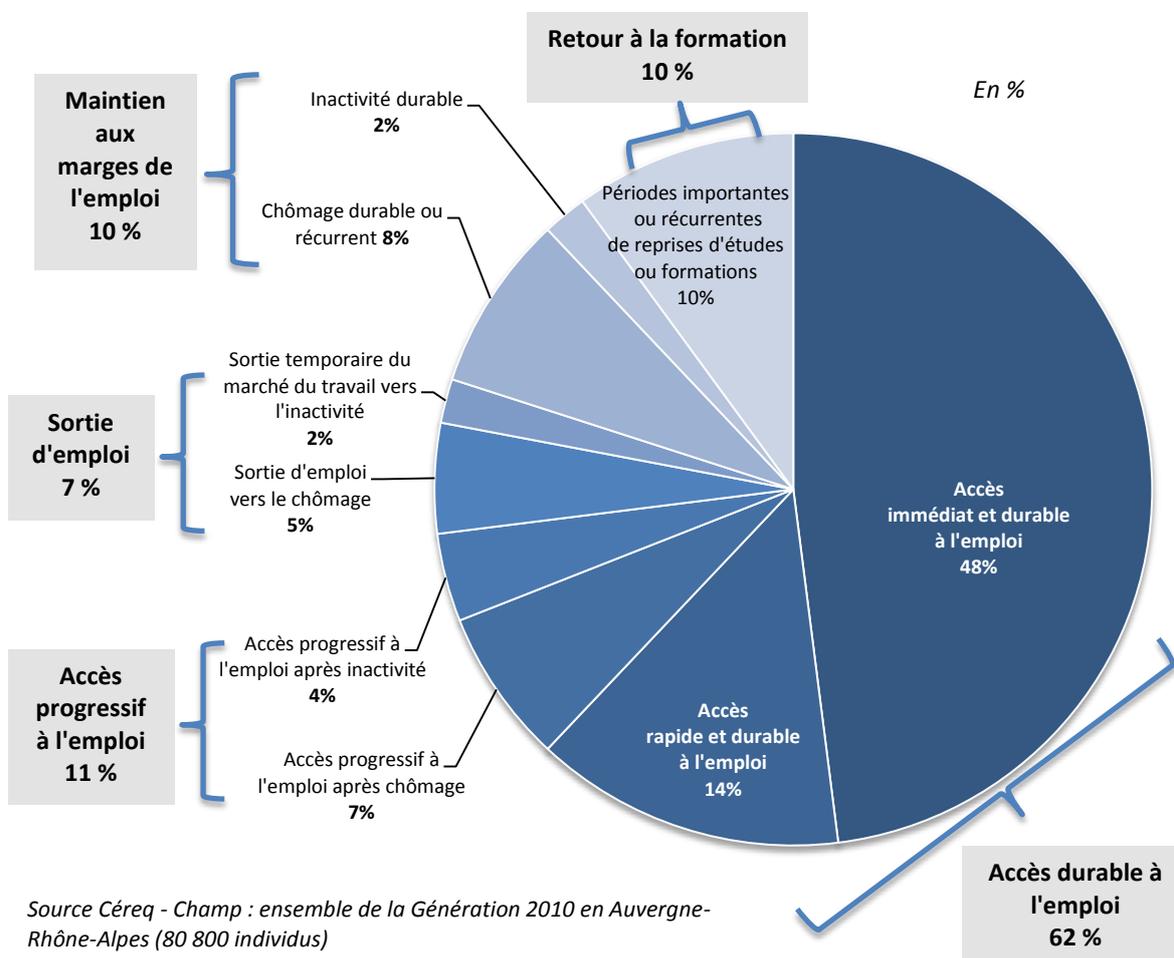
**La trajectoire d'accès progressif à l'emploi** regroupe 11% des jeunes. Ils accèdent plus lentement à l'emploi, après une période soit de chômage (7%) soit d'inactivité (4%). Ces proportions sont identiques à celles constatées en France et à celles de la génération 2004.

**La trajectoire de sortie de l'emploi** concerne 7% des jeunes. Cette sortie de l'emploi est plus orientée vers le chômage (5%) que vers l'inactivité (2%). Ces proportions sont identiques à celles de la génération 2004 et très proche de celles mesurées en France.

**La trajectoire de maintien aux marges de l'emploi** réunit 10% de la génération 2010. Elle concerne moins les jeunes durablement en inactivité (2%) que les personnes au chômage, soit de façon récurrente avec des entrées-sorties de l'emploi fréquentes, soit de façon durable (8%). Même si la proportion des jeunes durablement affectés par le chômage est moindre que celle au niveau national (- 3 points) elle représente le double de celle de la génération 2004 (4% contre 8% en 2010).

Enfin, **la trajectoire de retour à la formation** rassemble 10 % des jeunes. Après avoir mis fin à leurs études en 2010 et à la suite d'un passage plus ou moins long en emploi ou à la recherche d'un emploi, certains reprennent des études ou s'engagent dans un processus professionnalisant de formation.

**Graphique 17 : Typologie des trajectoires depuis la sortie de l'appareil scolaire en 9 et 5 classes**



### ***3. Trajectoires et formation initiale : la crise a opéré une sélection par le haut***

En Auvergne-Rhône-Alpes, moins d'un tiers des non diplômés (30%) s'inscrivent dans une trajectoire d'emploi durable, selon la définition établie ci-dessus, contre 53% à 95% pour les diplômés. A noter que 46 % des non diplômés accédaient à un emploi durable en 2004 et 17 % se trouvaient éloignés de l'emploi. La crise a donc fortement dégradé leur situation au regard de l'emploi.

Les non diplômés de la région s'inscrivent moins souvent dans les trajectoires de maintien aux marges de l'emploi qu'en moyenne France (34% contre 40%).

Pour les diplômés, la trajectoire d'accès immédiat et durable à l'emploi domine pour les Bac+2/3 santé/social (95%) et pour les docteurs (91%). Ce n'est le cas que pour un peu plus de la moitié des titulaires d'un CAP-BEP (53%) et 64% des sortants de niveaux Bac. Entre les deux, on trouve les Bac+2, Bac+3 hors santé-social/Bac+4, Bac+5. La spécialité de la formation est aussi un élément déterminant en termes d'insertion. Dans le secondaire, 56 % des lauréats d'un Bac général ou technologique s'inscrivent dans des trajectoires d'accès durable à l'emploi contre 81 % des titulaires/certifiés d'un Bac pro industriel. Toujours parmi les diplômés, la classe des personnes « éloignées de l'emploi » concerne, quant à elle, 12% des titulaires d'un CAP-BEP et le taux varie de 2% (docteurs) à 9% (Bac) pour les autres niveaux de diplôme.

La situation de la génération 2010 reste meilleure en région qu'au niveau national concernant l'emploi durable selon le diplôme (y compris pour les non diplômés). Mais elle s'est dégradée par rapport à la génération 2004, tout particulièrement pour les non diplômés et pour les titulaires d'un CAP-BEP : les uns et les autres sont deux fois plus souvent éloignés de l'emploi (au sens précédemment défini) que la génération de 2004.

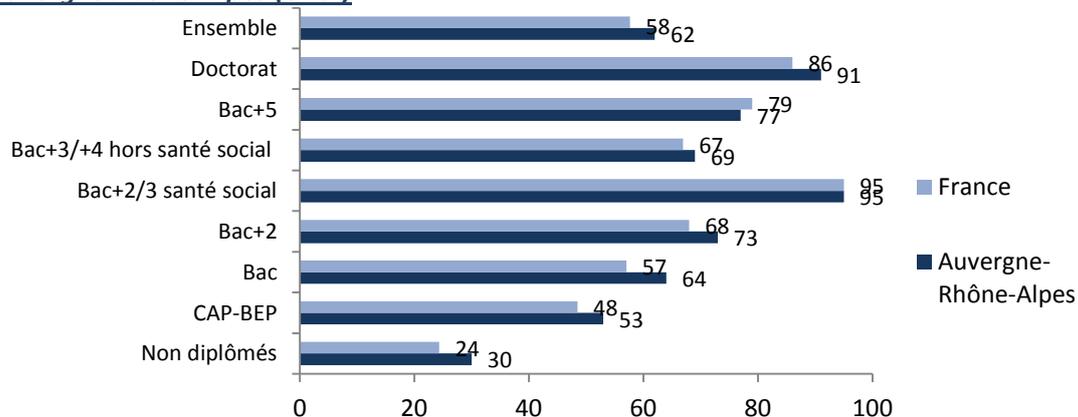
A noter que les trajectoires de retour à la formation concernent principalement les bacheliers généraux et technologiques (20 %), puis les non diplômés (15 %) et les titulaires de Bac+3 hors santé et social/Bac+4 (12 %). Ces ordres de grandeur sont similaires à ceux du niveau national.

**Tableau 8 : Trajectoires d'entrée dans la vie active selon le niveau de diplôme (en%)**

En %	Accès à l'emploi durable			Accès progressif à l'emploi		Sortie d'emploi vers chômage ou inactivité	Eloignée de l'emploi	Formation ou reprise d'études
	immédiat	rapide	Total	après chômage	après inactivité			
<b>Non diplômés</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>34</b>	<b>15</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>41</b>	<b>12</b>	<b>53</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>7</b>
CAP-BEP tertiaire	39	11	50	15	5	11	11	8
CAP-BEP industriel	43	14	57	9	5	10	12	7
<b>Bac</b>	<b>49</b>	<b>15</b>	<b>64</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>13</b>
Bac pro tertiaire	52	16	68	10	2	8	7	5
Bac pro industriel	64	17	81	5	2	7	1	4
Bac général, technologique	41	15	56	5	4	10	5	20
<b>Bac+2</b>	<b>58</b>	<b>15</b>	<b>73</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>8</b>
<b>Bac+2/3 santé social</b>	<b>90</b>	<b>5</b>	<b>95</b>	<b>2</b>	<b>&lt;1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Bac+3 hors santé social, Bac+4</b>	<b>51</b>	<b>18</b>	<b>69</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>12</b>
<b>Bac+5</b>	<b>55</b>	<b>22</b>	<b>77</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
<b>Doctorat</b>	<b>84</b>	<b>7</b>	<b>91</b>	<b>3</b>	<b>&lt;1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>48</b>	<b>14</b>	<b>62</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

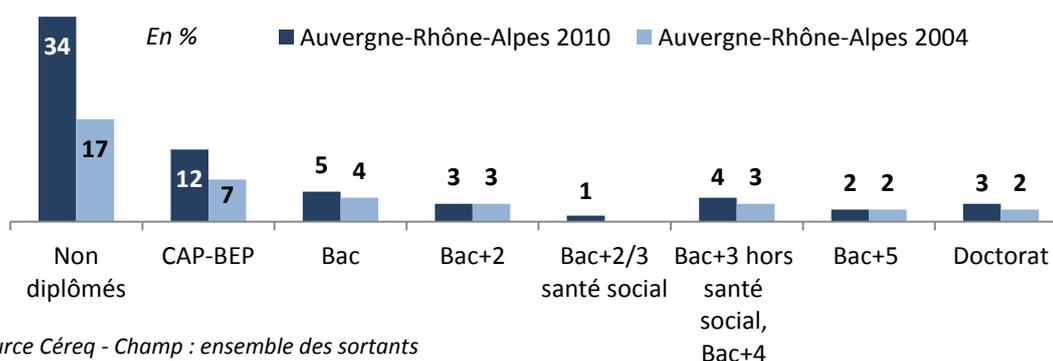
Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

**Graphique 18 : Accès à l'emploi durable selon le niveau de diplôme – comparaison France / Auvergne-Rhône-Alpes (en %)**



Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus) et pour la France (708 000 individus)

**Graphique 19 : Répartition par diplôme pour la catégorie « Eloignée de l'emploi » (en %)**



Source Céreq - Champ : ensemble des sortants en Auvergne-Rhône-Alpes de la Génération 2010 (80 800 individus) et de la Génération 2004 (87 300)

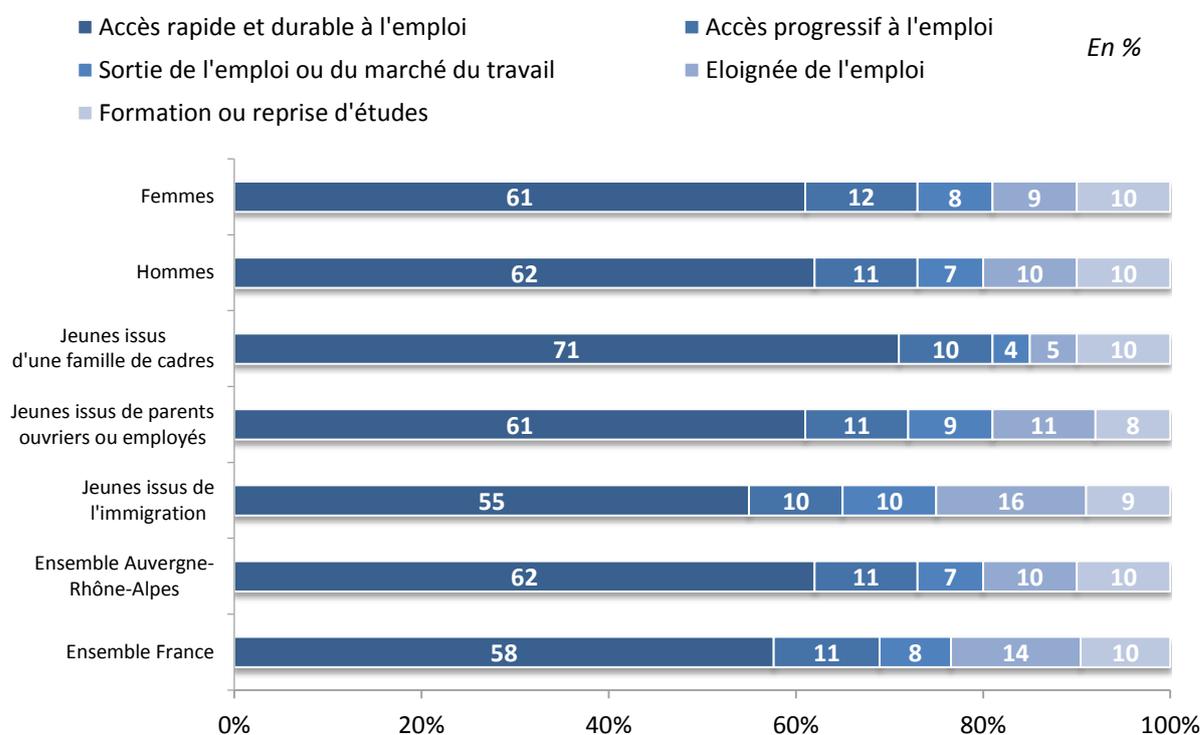
#### ***4. Trajectoires plus défavorables pour les enfants d'ouvriers/employés et pour les enfants issus de l'immigration ; écarts aggravés avec la crise***

Les jeunes femmes connaissent des parcours assez comparables à ceux des jeunes hommes en Auvergne-Rhône-Alpes (alors que leur niveau de diplôme est plus élevé, cf. chapitre 1). Ce constat est nouveau par rapport à la génération 2004, pour laquelle la situation était plus favorable pour les hommes. La crise de 2008 qui a touché plus durement les secteurs masculinisés de l'industrie et du bâtiment en est vraisemblablement la cause.

L'origine sociale et géographique des parents n'est pas indifférente aux trajectoires professionnelles des jeunes de la génération 2010 sur les trois années d'enquête. Tous diplômes confondus, les jeunes issus d'une famille de cadres accèdent plus durablement à l'emploi (71 %) que les jeunes ayant au moins un parent ouvrier ou employé (61 %) ; ces jeunes issus d'une famille de cadres sont deux fois moins (5% contre 11%) éloignés de l'emploi (périodes durables et/ou récurrentes de chômage) que les jeunes issus d'une famille d'ouvriers ou employés. Par ailleurs, l'accès durable et rapide à l'emploi concerne seulement 55% des jeunes issus de l'immigration, 7 points de moins que la moyenne régionale.

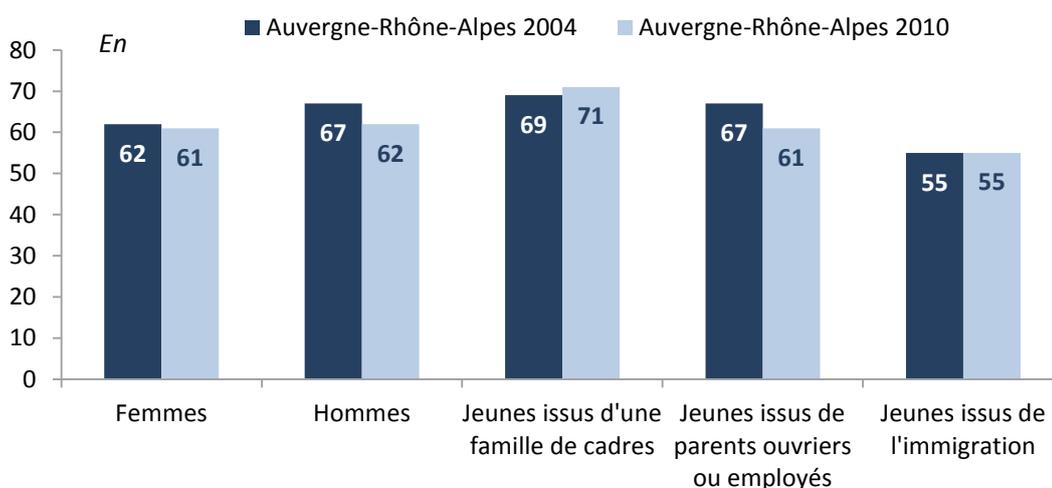
L'écart s'est creusé entre 2004 et 2010 : pendant que les jeunes issus d'une famille de cadres sont plus nombreux à bénéficier sur la période d'un accès durable et rapide à l'emploi entre 2004 et 2010 (+ 2 points), la situation s'inverse pour les jeunes issus de parents ouvriers ou employés (- 6 points). Si l'impact de la crise de 2008 sur les jeunes issus de l'immigration ne se distingue pas dans l'accès rapide et durable à l'emploi, elle se traduit dans l'augmentation de 5 points de ces jeunes éloignés de l'emploi entre 2004 et 2010 (passant de 11 % à 16 %). Parallèlement, le nombre de jeunes issus de l'immigration reprenant des études ou une formation professionnelle recule de 5 points (14 % contre 9 %).

**Graphique 20 : Trajectoires selon le sexe, l'origine sociale et l'origine géographique des parents**



Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

**Graphique 21 : Comparaison des Générations 2010 et 2004 en Auvergne-Rhône-Alpes pour la catégorie « Accès rapide et durable à l'emploi »**



Source Céreq - Champ : sortants Auvergne-Rhône-Alpes, ensemble de la Génération 2010 (80 800 individus), ensemble de la Génération 2004 (87 300 individus)

## 5. Mobilités géographiques pour les plus diplômés pendant et après les études

Parmi les sortants de la génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes, un jeune sur cinq avait changé de région durant ses études. Cette mobilité en cours d'études est d'autant plus importante que le parcours scolaire ou universitaire est long. De fait, si la mobilité durant les études ne concerne que 14% des bacheliers, elle a été vécue par 46% des titulaires d'un Bac+5 et 57% des titulaires d'un doctorat. Les sortants n'ayant obtenu aucun diplôme se démarquent nettement puisqu'ils ne sont que 7% à avoir changé de région durant leur parcours scolaire.

La mobilité géographique pour motif professionnel est sensiblement plus importante. Elle concerne 26% des jeunes de la cohorte régionale (31% à l'échelle de la France). Là encore, elle augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, parmi les sortants qui ont travaillé, la part de ceux qui ont occupé au moins un emploi hors de la région varie de 13% pour les titulaires d'un CAP-BEP à 51% pour les titulaires d'un Bac+5. Ce point est sans doute à mettre en relation avec le niveau de rémunération.

7% des sortants de formation initiale dans la région sont allés travailler en Ile de France. Cette mobilité concerne davantage les plus hauts niveaux de diplômes : 20% des Bac+5 et 10% des doctorats.

40% des jeunes ayant travaillé se disent prêts à effectuer une mobilité géographique dans les cinq ans à venir. Les titulaires d'un baccalauréat général ou technologique (49%), d'un Bac+5 (48%) et les non diplômés (45%) déclarent plus souvent que les autres être prêts à quitter la région, les moins mobiles étant les Bac+2/3 santé-social.

**Tableau 9 : Mobilités géographiques durant les trois premières années de vie active et pendant les études**

En %	Durant leurs études, ils/elles ont changé de région	Ils/Elles ont travaillé hors de leur région de formation	Ils/Elles sont allés travailler en Ile de France	Au printemps 2010, ils/elles se disent prêts à quitter leur région dans les cinq ans à venir
<b>Non diplômés</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>45</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>35</b>
CAP-BEP tertiaire	10	13	2	37
CAP-BEP industriel	8	13	2	34
<b>Bac</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>38</b>
Bac pro tertiaire	6	13	2	33
Bac pro industriel	14	16	1	19
Bac général, techno	17	27	6	49
<b>Bac+2</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>40</b>
<b>Bac+2/3 santé social</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>3</b>	<b>25</b>
<b>Bac+3 hors santé social, Bac+4</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>8</b>	<b>40</b>
<b>Bac+5</b>	<b>46</b>	<b>51</b>	<b>20</b>	<b>48</b>
<b>Doctorat</b>	<b>57</b>	<b>47</b>	<b>10</b>	<b>29</b>
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>40</b>

Source Céreq - Champ : sortant.e.s formés en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus) pour la première colonne, sortants formés en Auvergne-Rhône-Alpes et ayant occupé au moins un emploi pour les autres colonnes (75 700 individus)

## 6. Chômage et recherche d'emploi

55% des jeunes de la génération 2010 - en hausse de cinq points par rapport à la génération 2004 - ont vécu au moins un épisode de recherche d'emploi<sup>12</sup> au cours des trois premières années de leur vie active. Les proportions varient de 19% (doctorat) à 65-67% (CAP-BEP et non diplômés).

Dans la région, 35% des jeunes de la génération 2010 ont passé au moins six mois au chômage sur les trois années succédant à la sortie de l'école. Cette proportion s'élève à 57% pour les non-diplômés et, pour les diplômés, elle oscille entre 6% pour les Bac+2 santé/social et 48% pour les titulaires d'un CAP-BEP. La trajectoire n'est pas identique pour l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi, le quart des Bac+3 (hors santé, social), Bac+4 et des Bac+5 et près du tiers des Bac+2 ont connu plus de six mois de chômage.

Dans 6% des cas et 22% pour les non-diplômés, les sortants auront passé plus de temps au chômage qu'en emploi sur les trois premières années de vie active (plus de deux ans de période de recherche d'emploi).

**Tableau 10 : Temps total passé au chômage (en recherche d'emploi) durant les trois premières années de vie active**

En %	0 mois	De 1 à 5 mois	De 6 à 12 mois	De 13 à 24 mois	Plus de 2 ans	Total
<b>Non diplômés</b>	<b>33</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>22</b>	<b>100</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>35</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>100</b>
CAP-BEP tertiaire	32	15	27	19	7	100
CAP-BEP industriel	37	18	19	17	9	100
<b>Bac</b>	<b>47</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>100</b>
Bac pro tertiaire	44	22	16	14	4	100
Bac pro industriel	51	25	18	5	1	100
Bac général, techno	47	23	15	10	5	100
<b>Bac+2</b>	<b>50</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>100</b>
<b>Bac+2/3 santé social</b>	<b>78</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100</b>
<b>Bac+3 hors santé social, Bac+4</b>	<b>48</b>	<b>28</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>100</b>
<b>Bac+5</b>	<b>47</b>	<b>27</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>100</b>
<b>Doctorat</b>	<b>81</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>&lt;1</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>100</b>
<i>Ensemble France</i>	<i>42</i>	<i>20</i>	<i>15</i>	<i>13</i>	<i>10</i>	

Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

<sup>12</sup> Un épisode de recherche d'emploi correspond à une période continue d'une durée minimale d'un mois durant laquelle le jeune se déclare en situation de recherche d'emploi.

### **7. 3 mois à 1 an d'inactivité pour 4% des sortants**

Dans une proportion identique à celle de la génération 2010 en France, un jeune diplômé de la région sur cinq et un sur trois pour les non diplômés a connu – dans ses trois premières années de vie active – au moins une période d'inactivité, c'est-à-dire une période où le jeune se décrit comme n'étant ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en formation, ni en reprise d'études.

S'agissant des diplômés, dans 4% des cas, cet épisode d'inactivité d'une durée comprise entre trois mois et un an intervient au tout début du parcours (dans les trois mois suivant la fin de la formation initiale). De ce point de vue, les sortants diplômés sont dans une situation relativement comparable quel que soit leur diplôme. Les non diplômés sont, quant à eux, un peu plus fréquemment (6%) que les autres sortants dans cette situation.

Pour 10% des sortants, il s'agit d'un épisode d'inactivité long (un an ou plus) et/ou différé au sein du parcours (épisodes de plus de trois mois intervenus après d'autres événements tels que emploi ou chômage). Si 20% des non diplômés connaissent un tel épisode d'inactivité, toutes les catégories de diplômés connaissent également cette situation dans des proportions variant de 2% pour les titulaires d'un doctorat à 10% notamment pour les CAP-BEP et les bacheliers.

7% des jeunes vivent tout au plus un court épisode d'inactivité (maximum trois mois) sans variation significative en fonction du niveau de diplôme, bien que les titulaires d'un Bac ou d'un Bac+2 soient un peu plus souvent (9%) que les autres dans ce cas de figure.

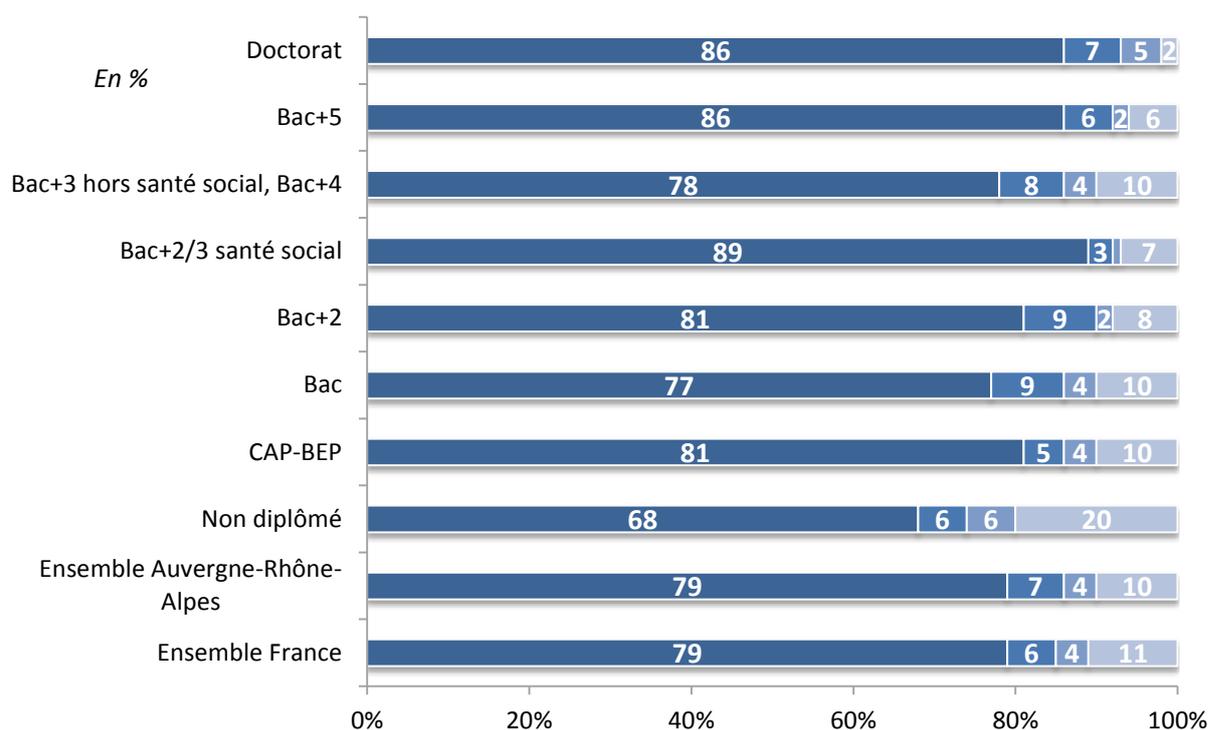
### **8. Reprise d'études pour 14% des bacheliers, formation pour 25% des non diplômés**

*La reprise d'études correspond à des études à temps plein (ce qui exclut les formations en alternance) dans un établissement scolaire ou universitaire, intervenant plus de douze mois après la fin de formation initiale.*

La reprise d'études concerne 9% des sortants de la Génération 2010 (en hausse de trois points par rapport à celle de 2004) mais 14% des bacheliers – en particulier les titulaires d'un Bac général ou technologique (22%) ou encore 12% des Bac+3 hors santé/social. A noter les 9% de non diplômés qui reprennent leurs études.

Parallèlement à la reprise d'études, les sortants de 2010 ont un peu plus fréquemment recours à la formation hors emploi (d'au moins un mois) que ceux de 2004; cette option concerne 12% des jeunes de la région en moyenne, mais 25% des jeunes non diplômés.

Graphique 22 : Episodes d'inactivité après la sortie du système éducatif (en %)



- Pas d'épisode d'inactivité entre 2010 et 2013
- Tout au plus un court épisode d'inactivité
- Au moins un épisode notable mais situé en tout début de parcours
- Un épisode d'inactivité longue et/ou différée au sein du parcours

Source : Céreq  
 Champ : Ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

Graphique 23 : Accès à la formation hors emploi et reprise d'études

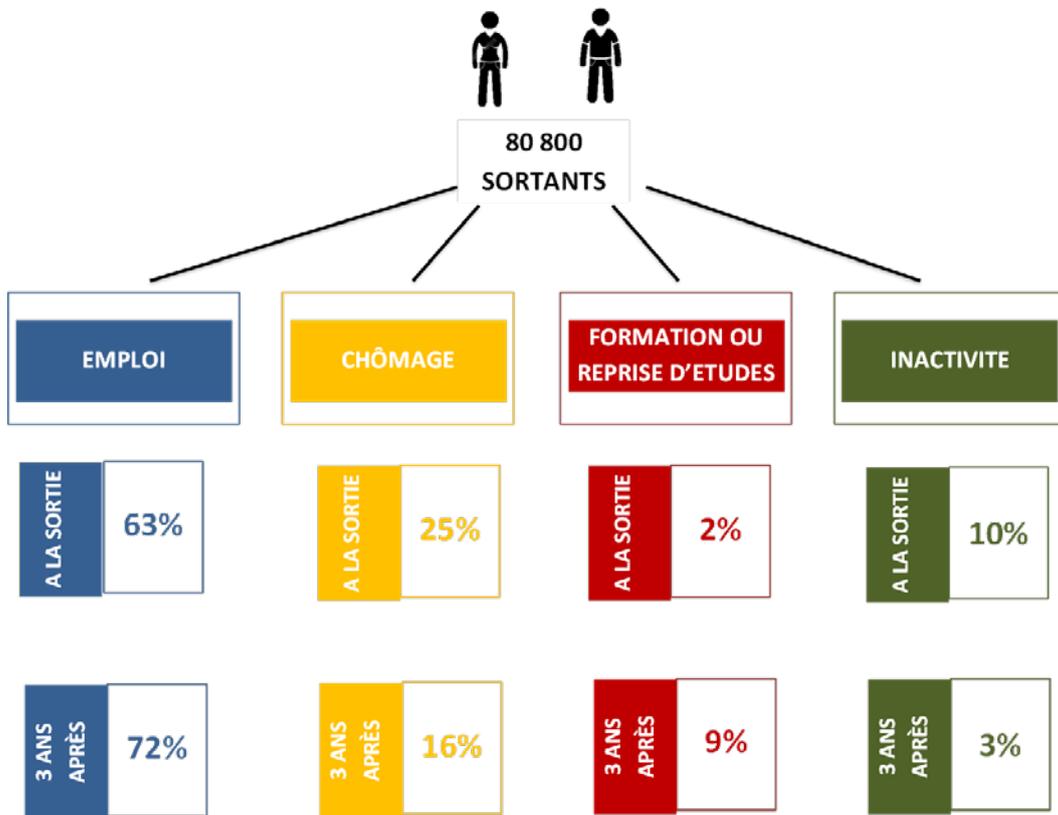
En %	Ils/Elles ont repris leurs études		Ils/Elles ont suivi une formation d'au moins un mois hors emploi	
	2004	2010	2004	2010
<b>Non diplômés</b>	6	9	26	25
<b>CAP-BEP</b>	3	6	14	12
<b>Bac</b>	9	14	15	13
<b>Bac+2</b>	8	10	6	6
<b>Bac+2/3 santé social</b>	1	1	<1	<1
<b>Bac+3 hors santé social, Bac+4</b>	9	12	10	7
<b>Bac+5</b>	3	4	6	6
<b>Doctorat</b>	2	<1	5	2
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>12</b>

Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération en Auvergne-Rhône-Alpes, 87 300 individus en 2004, 80 800 en 2010



## CHAPITRE 4 : TROIS ANS APRÈS

ENSEMBLE DES SORTANTS DU SYSTEME SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2010



Source Céreq / Traitement DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes  
 Champ : ensemble des sortants de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

## ***1. Au bout de trois ans, 72% en emploi***

Trois ans après leur sortie du système éducatif, plus de sept jeunes sur dix sont en emploi, moins de deux jeunes sur dix sont au chômage et un jeune sur dix a repris une formation ou des études. Cependant, on constate de fortes disparités de situation parmi les jeunes en fonction du niveau et du type de diplôme détenu.

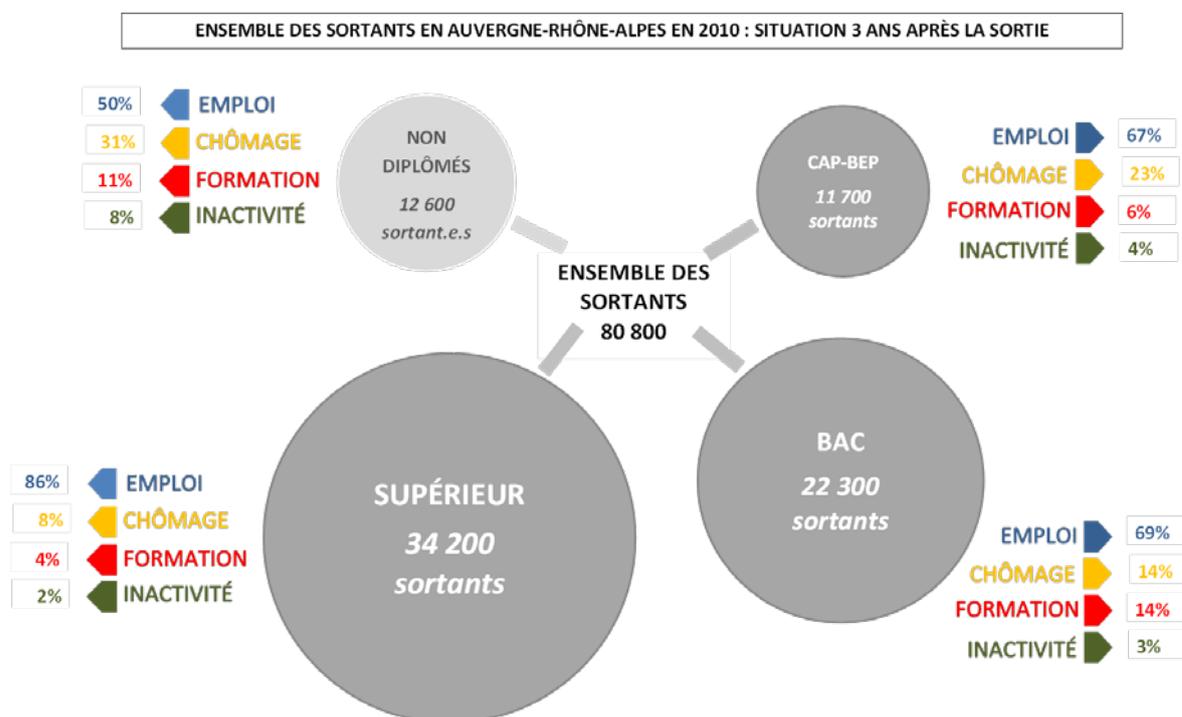
Ainsi, parmi les sortants, seulement 50% des non diplômés est en emploi trois ans après la sortie de formation initiale contre 67% (CAP-BEP) ou 93-94% des diplômés d'un Bac+2/3 santé-social ou d'un doctorat sans distinction de spécialité ou de filière. S'agissant des spécialités, les parts en emploi sont les plus élevées pour les Bac pro industriels mais pas pour les CAP-BEP industriels (67%). Les titulaires d'un Bac général et technologique sont plus à la peine (60% en emploi).

**Tableau 11 : Situation professionnelle trois ans après la fin des études**

En %	Actifs		Inactivité	Reprise d'études ou formation	Total	Taux de chômage
	Emploi	Chômage				
<b>Non diplômés</b>	<b>50</b>	<b>31</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>100</b>	<b>39</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>67</b>	<b>23</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>100</b>	<b>26</b>
CAP-BEP tertiaire	68	22	5	5	100	24
CAP-BEP industriel	67	24	3	6	100	27
<b>Bac</b>	<b>69</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>100</b>	<b>16</b>
Bac pro tertiaire	78	12	3	7	100	14
Bac pro industriel	81	12	2	5	100	13
Bac général, techno	60	15	4	21	100	20
<b>Bac+2</b>	<b>80</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>100</b>	<b>12</b>
<b>Bac+2/3 santé social</b>	<b>94</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>4</b>
<b>Bac+3 hors santé social, Bac+4</b>	<b>77</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	<b>13</b>
<b>Bac+5</b>	<b>86</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>9</b>
<b>Doctorat</b>	<b>93</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>6</b>
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>72</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	<b>18</b>
<i>Ensemble France</i>	67	20	4	9	100	23
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes 2004</b>	<b>81</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>11</b>

Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus); actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes trois ans après leur sortie du système éducatif pour le taux de chômage (70 900 individus); ensemble de la Génération 2010 en France (708 000 individus); actifs trois ans après leur sortie du système éducatif pour le taux de chômage (619 000 individus); ensemble de la Génération 2004 en Auvergne-Rhône-Alpes (87 300 individus); actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes trois ans après leur sortie du système éducatif pour le taux de chômage (78 750 individus).

**Figure 4 : Répartition des sortants selon la situation au regard de l'emploi à la sortie et 3 ans après**



Source Céreq / Traitement DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - Champ : ensemble des sortants de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

## **2. Un taux de chômage de 18% avec des disparités au regard du diplôme, du sexe ; aggravation forte avec la crise surtout pour les non diplômés et les CAP-BEP**

Parmi les actifs, les non diplômés connaissent *un taux de chômage* de 39% soit plus de deux fois celui observé en moyenne régionale (18%). Le taux de chômage des titulaires d'un Bac général et technologique (20%) est plus élevé que celui des Bac pro, qu'il soit tertiaire (14%) ou industriel (13%). Les taux de chômage les plus faibles sont ceux des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et en particulier parmi eux, les titulaires de doctorat (6%) et d'un Bac+2/3 en santé-social (4%).

En moyenne (hors non diplômés<sup>13</sup>), le taux de chômage des femmes diplômées est plus faible que celui des hommes (2 points d'écart). Cela est d'autant plus vrai pour les CAP-BEP (5 points d'écart). Par contre, les femmes titulaires du baccalauréat se retrouvent plus souvent au chômage que les hommes (6 points d'écart) et, à partir des diplômes supérieurs, l'écart varie entre 1 point et 2 points au détriment des jeunes femmes.

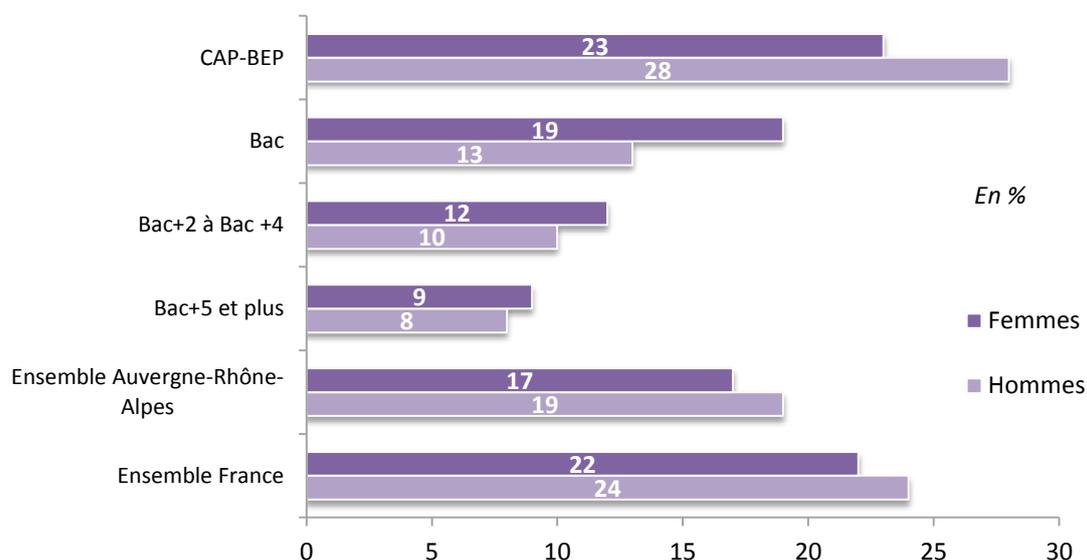
Le taux de chômage après trois ans de vie active est passé de 11 à 18% entre la génération de 2004 et celle de 2010. La crise économique a impacté tous les niveaux sauf les Bac+2/3 santé-social, et les hommes plus que les femmes (pour les seuls diplômés<sup>14</sup>), à tous niveaux de diplômes, sauf les Bac+2 à Bac+4. Ce sont surtout les non diplômés et les titulaires d'un CAP-BEP qui ont été plus fortement pénalisés avec un écart de taux de chômage entre les deux générations de 14/15 points contre 2 à 6 points pour les autres niveaux de diplôme (hors Bac+2/3 santé-social).

---

<sup>13</sup> Le taux de chômage par sexe n'est pas disponible faute d'effectifs suffisants.

<sup>14</sup> Ibid.

**Graphique 24 : Taux de chômage selon le niveau de diplôme et le sexe**



Source Céreq - Champ : actifs de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes trois ans après leur sortie du système éducatif (35 200 femmes, 35 700 hommes)

**Tableau 12 : Comparaison Générations 2004 et 2010 (évolution en points)**

	Ecart 2004/2010	
	Emploi	Taux de chômage
<b>Non diplômés</b>	↘ -14	↗ +15
<b>CAP-BEP</b>	↘ -14	↗ +14
<b>Bac</b>	↘ -7	↗ +3
<b>Bac+2</b>	↘ -7	↗ +5
<b>Bac+2/3 santé social</b>	⇒ 0	⇒ 0
<b>Bac+3 hors santé social, Bac+4</b>	↘ -6	↗ +6
<b>Bac+5</b>	↘ -7	↗ +5
<b>Doctorat</b>	⇒ 0	↗ +2
<b>Ensemble Auvergne - Rhône-Alpes</b>	↘ -9	↗ +7

Source Céreq - Champ : ensemble de la génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus); actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes 3 ans après leur sortie du système éducatif pour le taux de chômage (70 900 individus); ensemble de la génération 2004 en Auvergne-Rhône-Alpes (87 300 individus) ; actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes 3 après leur sortie du système éducatif pour le taux de taux chômage (78 750 individus)

### ***3. Après 3 ans, un emploi à durée indéterminée pour 65% des jeunes et jusqu'à 20% de temps partiel subi***

En région, les jeunes connaissent des conditions d'emploi similaires à celles rencontrées au niveau national. Trois ans après la fin de leurs études, 59% ont un contrat à durée indéterminée ou sont titulaires de la fonction publique, 6% ont un emploi non salarié – soit 65% en EDI -, 35% un emploi à durée déterminée.

La situation au regard des formes d'emploi s'est donc quasi-inversée en trois ans. Toutefois l'emploi à durée indéterminée incluant les non-salariés concerne 39% des jeunes non diplômés, 58% des CAP-BEP, et seulement 50% des Bac généraux et technologiques. Si le CDD domine parmi les formes de contrats courts, c'est le contrat aidé pour les non diplômés : il concerne un quart d'entre eux.

Le temps complet est majoritaire (plus de 80%) mais 17% des jeunes relèvent d'un contrat à temps partiel. Le temps partiel est plus souvent subi que choisi : il concerne près de 60% des jeunes en temps partiel et plus encore les Bac + 3 hors santé-social (77%), les Bac pro. Tertiaires (74%) ou les CAP-BEP (70%).

**Tableau 13 : Conditions d'emploi trois ans après la fin des études**

En %	Actifs		Inactivité	Reprise d'études ou formation	Total	Taux de chômage
	Emploi	Chômage				
<b>Non diplômés</b>	<b>50</b>	<b>31</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>100</b>	<b>39</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>67</b>	<b>23</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>100</b>	<b>26</b>
CAP-BEP tertiaire	68	22	5	5	100	24
CAP-BEP industriel	67	24	3	6	100	27
<b>Bac</b>	<b>69</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>100</b>	<b>16</b>
Bac pro tertiaire	78	12	3	7	100	14
Bac pro industriel	81	12	2	5	100	13
Bac général, techno	60	15	4	21	100	20
<b>Bac+2</b>	<b>80</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>100</b>	<b>12</b>
<b>Bac+2/3 santé social</b>	<b>94</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>4</b>
<b>Bac+3 hors santé social, Bac+4</b>	<b>77</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	<b>13</b>
<b>Bac+5</b>	<b>86</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>9</b>
<b>Doctorat</b>	<b>93</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>6</b>
Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes	72	16	3	9	100	18
Ensemble France	67	20	4	9	100	23
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes 2004</b>	<b>81</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>11</b>

Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus); actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes trois ans après leur sortie du système éducatif pour le taux de chômage (70 900 individus); ensemble de la Génération 2010 en France (708 000 individus); actifs trois ans après leur sortie du système éducatif pour le taux de chômage (619 000 individus); ensemble de la Génération 2004 en Auvergne-Rhône-Alpes (87 300 individus); actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes trois ans après leur sortie du système éducatif pour le taux de chômage (78 750 individus).

**Tableau 14 : Temps de travail**

En %	Temps plein	Temps partiel choisi	Temps partiel subi
<b>Non diplômés</b>	<b>69</b>	<b>12</b>	<b>19</b>
<b>CAP-BEP</b>	<b>79</b>	<b>6</b>	<b>14</b>
CAP-BEP tertiaire	69	9	22
CAP-BEP industriel	87	4	9
<b>Bac</b>	<b>78</b>	<b>10</b>	<b>12</b>
Bac pro tertiaire	70	8	23
Bac pro industriel	93	5	2
Bac général, techno	74	15	12
<b>Bac +2</b>	<b>92</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
<b>Bac +2/3 santé social</b>	<b>88</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
<b>Bac +3 hors santé social, Bac+4</b>	<b>87</b>	<b>3</b>	<b>10</b>
<b>Bac +5</b>	<b>93</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Doctorat</b>	<b>90</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes	84	7	10
Ensemble France	84	6	10

Source Céreq - Champ : sortants 2010 salariés au terme de leur troisième année de vie active, en Auvergne-Rhône-Alpes 54 200 individus, en France 446 000 individus

Nb : le total en ligne n'est pas toujours égal à 100 en raison des arrondis.

#### 4. Trois ans après, entre 650 et 2680 euros selon le sexe et le diplôme

La rémunération mensuelle nette par sexe est incomplète pour les non diplômés en région, faute de répondants en nombre suffisant. Les commentaires porteront à la fois sur les données France et région. Les chiffres ne sont pas disponibles en équivalent-temps-plein.

En France (cf. tableau ci-dessous), trois ans après la fin des études, le revenu médian net mensuel oscille entre 930 euros pour une femme non diplômée et 2200 euros pour un homme de niveau Bac+5 ou plus. Ainsi, le sexe, être diplômé ou non et l'échelle des diplômes déterminent le niveau de revenu. A diplôme équivalent, l'écart hommes-femmes (revenu médian, temps plein et partiel) est toujours en défaveur des femmes, variant de 80 euros (Bac+2 à Bac+4) à 270 euros pour les non diplômés ; l'écart s'établit à 240 euros pour les Bac+5 ou plus, 210 euros pour les CAP-BEP, 150 euros pour les bacheliers et 80 euros pour les Bac+2 à Bac+4.

En région, trois ans après la sortie de l'école, et concernant les seuls diplômés, les rémunérations pour les femmes vont de 800 euros (1<sup>er</sup> quartile<sup>15</sup> CAP-BEP) à 2250 euros (bac + 5, 3<sup>ème</sup> quartile), et de 1190 euros (1<sup>er</sup> quartile CAP-BEP) à 2600 euros (Bac+5 et plus) pour les hommes. L'évolution entre les premier et dernier revenus médians perçus sur les premières années de vie active, varie de + 60 euros (femmes titulaires d'un CAP-BEP) à + 310 euros (femmes titulaires d'un Bac+5 et plus). Les hausses de revenu sont toujours plus favorables aux hommes, sauf pour les Bac+5 et au-delà, sans toutefois que cette hausse pour les femmes ne rattrape leur retard de rémunération.

Enfin, toujours en région, entre les générations 2004 et 2010, l'écart de rémunération mensuelle médiane entre les hommes et les femmes s'est réduit de 50 euros. La réduction de l'écart atteint jusqu'à 130 euros pour les Bac+5 et plus, il est plus modeste pour les bacheliers ou les titulaires d'un Bac+2 à Bac+4. En revanche, il s'approfondit pour les titulaires d'un CAP-BEP (30 euros).

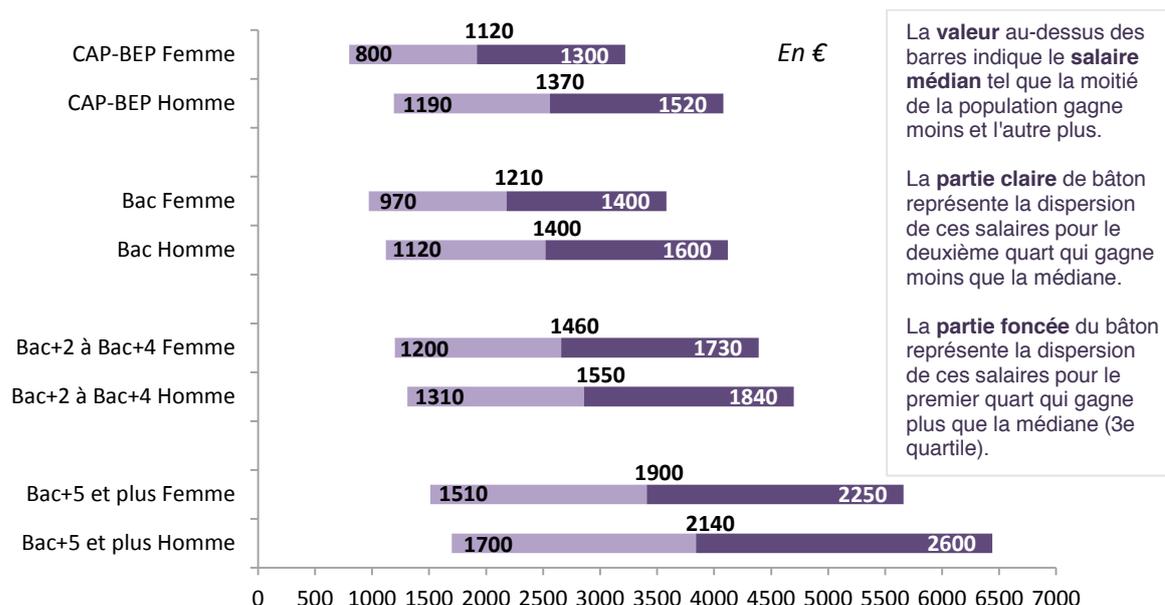
**Tableau 15 : Rémunération mensuelle nette en France**

France/En euros	Niveau de rémunération mensuelle nette <sup>16</sup>		
	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile
Non diplômé HOMME	890	1 200	1 380
Non diplômée FEMME	650	930	1 220
CAP-BEP HOMME	1 120	1 330	1 500
CAP-BEP FEMME	830	1 120	1 300
Bac HOMME	1 120	1 350	1 570
Bac FEMME	920	1 200	1 400
Bac+2 à Bac+4 HOMME	1 340	1 580	1 880
Bac+2 à Bac+4 FEMME	1 250	1 500	1 780
Bac+5 et plus HOMME	1 800	2 200	2 680
Bac+5 et plus FEMME	1 560	1 960	2 420
<b>Ensemble France HOMME</b>	<b>1 200</b>	<b>1 460</b>	<b>1 870</b>
<b>Ensemble France FEMME</b>	<b>1 110</b>	<b>1 390</b>	<b>1 740</b>

Source : Céreq - Champ : jeunes occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active (478 000 individus), temps complet et temps partiel

<sup>15</sup> La médiane est la valeur qui partage la distribution des rémunérations en deux parties égales. Les quartiles sont les valeurs qui partagent la distribution des rémunérations en 4 parties égales.

**Graphique 25 : Revenus mensuels nets par sexe et par diplôme en Auvergne-Rhône-Alpes**



Source Céreq - Champ : sortants de la Génération 2010

en Auvergne-Rhône-Alpes occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active (58 000 individus)

**Note de lecture :** Un quart des femmes titulaires d'un CAP-BEP perçoivent un salaire de moins de 800€, la moitié d'entre elles perçoivent un salaire de moins de 1120€ et les ¾ un salaire de moins de 1300€.

**Tableau 16 : Evolution du revenu médian net mensuel**

En €	Femmes		Hommes	
	Premier revenu	Dernier revenu	Premier revenu	Dernier revenu
Non diplômés	X	X	1070	1200
CAP-BEP	1060	1120	1230	1310
Bac	1070	1160	1200	1320
Bac+2 à Bac+4	1260	1400	1320	1500
Bac+5 et plus	1500	1810	1800	2080
<b>Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>1190</b>	<b>1300</b>	<b>1290</b>	<b>1400</b>

Source Céreq - Champ : ensemble des sortant.e.s formés en Auvergne-Rhône-Alpes ayant occupé au moins un emploi (75 700 individus)

X = Effectif insuffisant

**Tableau 17 : Ecart de salaire mensuel entre les femmes et les hommes**

**Note de lecture :** L'écart de rémunération mensuelle médiane entre les hommes et les femmes titulaires d'un CAP-BEP a augmenté de 30€ en 2010 par rapport à l'écart existant pour la Génération 2004

En €	Auvergne-Rhône-Alpes 2010			Auvergne-Rhône-Alpes 2010/2004		
	Ecart 1er quartile	Médiane	Ecart 3e quartile	Ecart 1er quartile	Médiane	Ecart 3e quartile
Ecart H-F CAP-BEP	390 €	250 €	220 €	50 €	30 €	-80 €
Ecart H-F Bac	150 €	190 €	200 €	-89 €	-10 €	-100 €
Ecart H-F Bac+2 à Bac+4	110 €	90 €	110 €	30 €	-20 €	0 €
Ecart H-F Bac+5 et plus	190 €	240 €	350 €	-210 €	-130 €	0 €
<b>Ecart H-F ensemble Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>100 €</b>	<b>100 €</b>	<b>70 €</b>	<b>-60 €</b>	<b>-50 €</b>	<b>-100 €</b>
<b>Ecart H-F ensemble France</b>	<b>90 €</b>	<b>70 €</b>	<b>130 €</b>			

Source Céreq - Champ : Sortants d'Auvergne-Rhône-Alpes occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active, 58 000 individus en 2010, 69 830 individus en 2004

## 5. Situation familiale

Trois années après leur sortie de formation initiale, un jeune homme sur deux et deux jeunes femmes sur trois ont quitté le domicile des parents et acquis leur autonomie résidentielle. Cette proportion croît avec le niveau de diplôme et donc avec l'âge.

Les jeunes femmes vivent plus souvent en couple que les jeunes hommes (39% contre 21%) et ce quels que soient l'âge et le niveau de diplôme.

Un quart des jeunes de la génération 2010 vit seul trois ans après l'entrée dans la vie active.

**Tableau 18 : Situation familiale trois ans après la fin des études**

	Age moyen à la date de l'enquête		Ils habitent chez leurs parents		Ils vivent en couple		Ils vivent seuls	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	<i>(en années)</i>		<i>(en %)</i>		<i>(en %)</i>		<i>(en %)</i>	
Non diplômés	21	X	77	X	4	X	19	X
CAP-BEP	22	22	71	51	12	33	17	17
Bac	23	24	51	40	20	29	29	31
Bac+2 à Bac+4	25	26	35	19	27	51	38	30
Bac+5 et plus	28	28	7	6	45	53	48	41
<b>Ensemble</b>								
Auvergne-Rhône-Alpes	24	25	49	32	21	39	30	29
Ensemble France	24	24	51	34	22	41	27	25

Source Céreq - Champ: ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)

X = Effectif insuffisant

## 6. Mobilité sociale

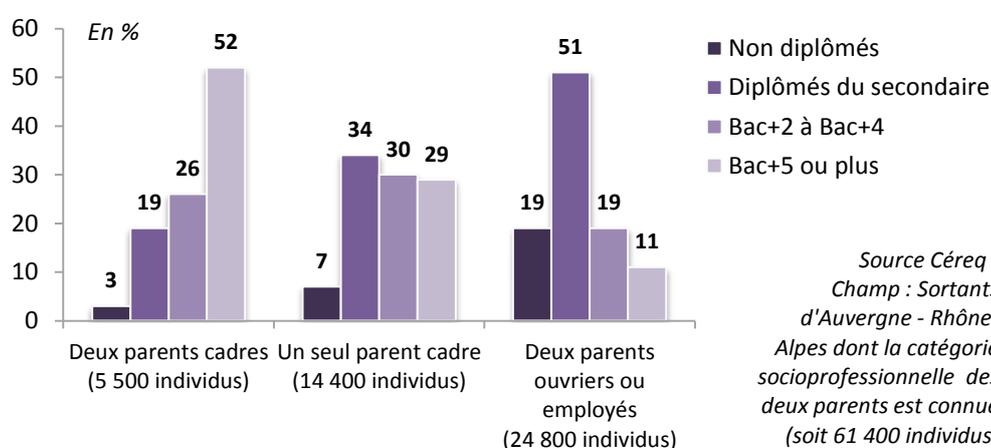
La position socio-professionnelle des jeunes trois ans après leur sortie de formation initiale est fortement corrélée à la catégorie socioprofessionnelle (PCS) de leur père. Ainsi, 72% des enfants d'employés et 47% des enfants d'ouvriers se retrouvent dans ces PCS trois ans après leur entrée dans la vie active, tandis que 37% des enfants de cadres ont accédé à la même PCS que leur père. De même, bien que la proportion de jeunes dans cette catégorie soit faible, les enfants d'agriculteurs et d'indépendants ont 2,5 fois plus de chances que l'ensemble, d'être eux-mêmes indépendants ou agriculteurs.

**Tableau 19 : Position sociale des jeunes et de leur père**

		Catégorie socioprofessionnelle du jeune trois ans après sa sortie de formation					Total
		Agriculteur, Indépendant	Cadre	Employé	Ouvrier	Profession intermédiaire	
Catégorie socioprofessionnelle du père à la fin des études	Ouvrier	1	13	34	25	27	100
	Employé	1	10	38	22	29	100
	Profession intermédiaire	2	16	24	14	44	100
	Cadre	1	37	18	10	34	100
	Agriculteur, Indépendant	5	19	21	25	30	100
	Ensemble Auvergne-Rhône-Alpes	2	21	27	19	31	100

Source Céreq - Champ : sortant.e.s 2010 d'Auvergne-Rhône-Alpes en emploi à la date de l'enquête dont la catégorie socioprofessionnelle du père est connue (50 500 individus)

**Graphique 26 : Taux d'accès à la catégorie socioprofessionnelle cadre**



## 7. Sentiment de discrimination

11% des jeunes de la région Auvergne-Rhône-Alpes sortant de formation initiale en 2010 (12% en moyenne nationale) déclarent avoir été victimes d'une discrimination à l'embauche. Ce sont les non diplômés - 15% - et plus encore les jeunes femmes non diplômées qui se sentent le plus souvent exposés tandis que 8% seulement des titulaires d'un baccalauréat, catégorie présentant le plus faible taux, disent en avoir été victimes.

Si l'âge, le handicap ou les problèmes de santé ne sont que rarement cités, les particularités physiques ou de look constituent le troisième motif évoqué par les répondants. Cependant, ce troisième motif est constitué de plusieurs éléments regroupés en une seule variable dans l'enquête mais qui forment en réalité un ensemble disparate de plusieurs types de discriminations (par exemple : obésité, piercing, look « jeune de banlieue »...) qui, de ce fait, ne peut être analysé séparément.

Ce sont donc principalement deux motifs qui retiennent l'attention.

Le premier et le plus fréquemment évoqué est la discrimination de type raciste<sup>17</sup> ; 5% de l'ensemble des jeunes disent avoir été discriminés pour un motif de ce type et cette proportion atteint 17% lorsqu'au moins un des parents du jeune est né à l'étranger, contre seulement 1% lorsque les deux parents sont nés en France.

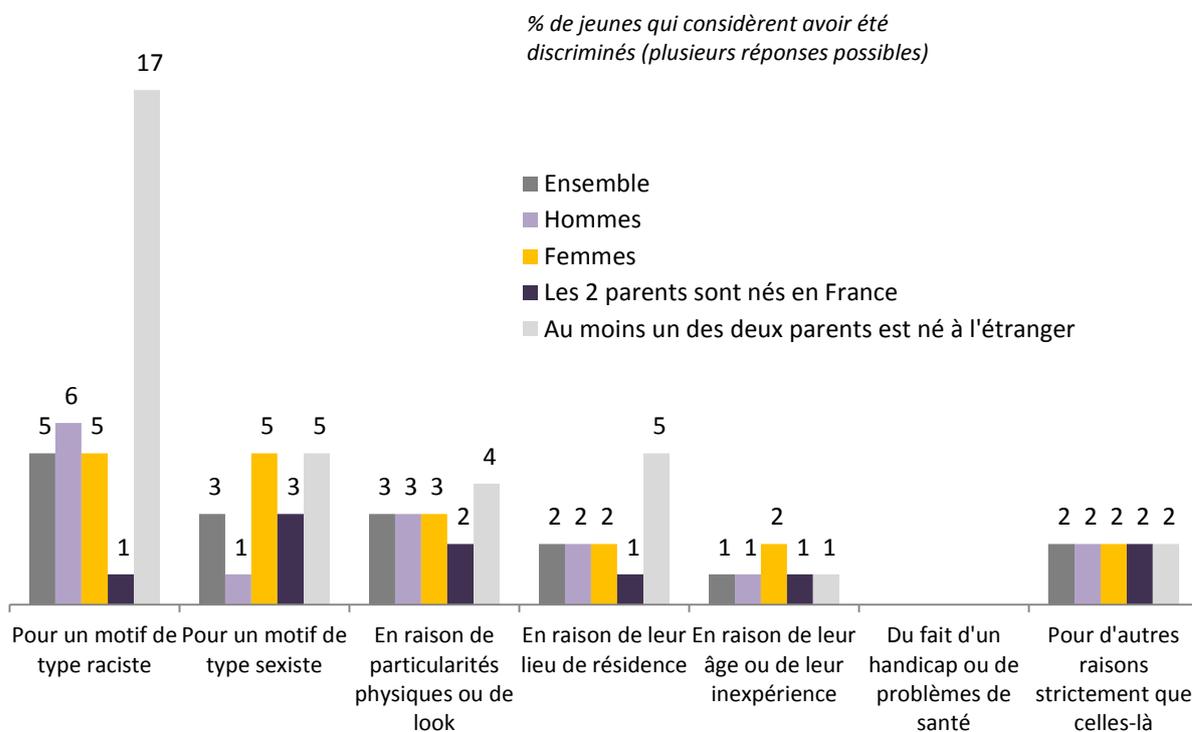
En outre, les jeunes dont au moins un des parents est né à l'étranger se disent plus souvent victimes de discrimination en raison de leur lieu de résidence (5% contre 3% pour les jeunes dont les deux parents sont nés en France).

Avec la discrimination de type raciste, l'autre motif de discrimination fréquemment évoqué relève du sexisme. Tous motifs confondus, les femmes déclarent sensiblement plus souvent que les hommes (12% contre 10%) avoir vécu une situation de discrimination à l'embauche. En particulier, 16% des femmes non diplômées et la même proportion de celles titulaires d'un CAP-BEP affirment avoir été victime d'une discrimination à l'embauche. Mais c'est surtout la discrimination fondée sur le sexe qui est évoquée par 5% des femmes contre seulement 1% des hommes.

---

<sup>17</sup> Dans l'enquête Génération du Céreq, le motif de type raciste regroupe les discriminations en raison de la couleur de la peau, du nom ou du prénom, de l'accent, de l'origine étrangère, de la religion.

**Graphique 27 : Sentiment de discrimination**



Source Céreq - Champ: ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (80 800 individus)





## 1. Un jeune sur cinq sort d'une dernière année en apprentissage

En Auvergne-Rhône-Alpes, un sortant du système scolaire et universitaire sur cinq a suivi sa dernière année de formation en apprentissage.

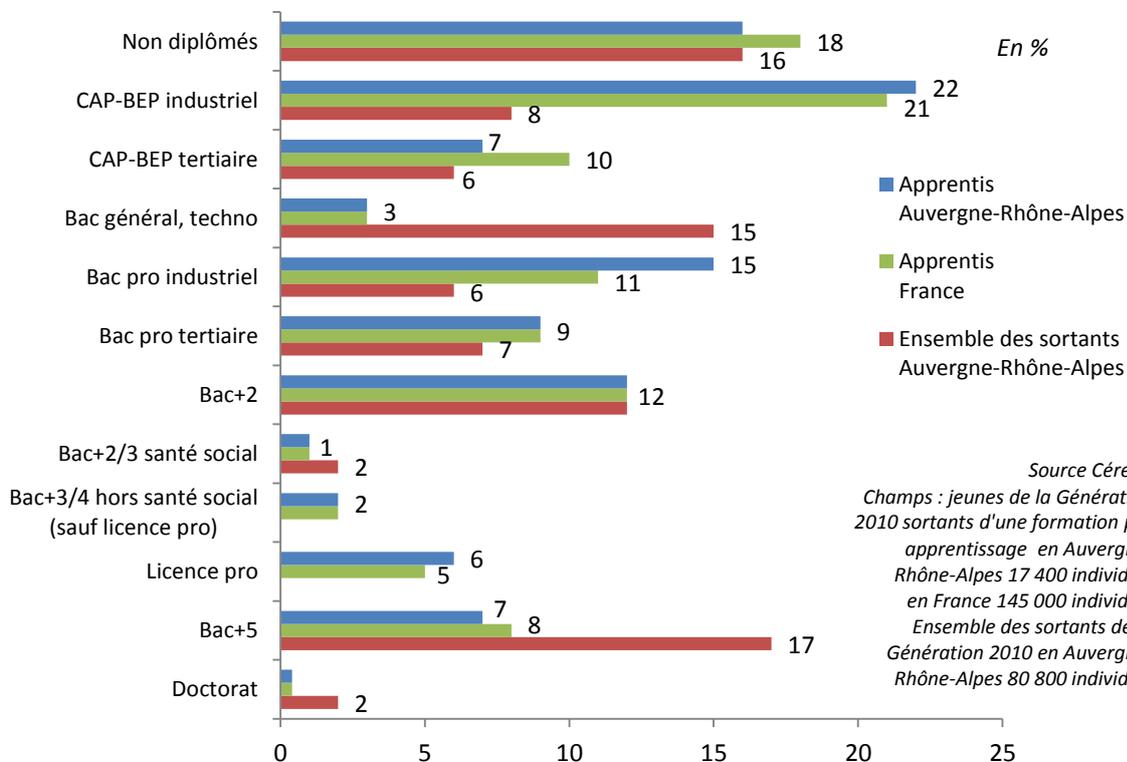
43% des CAP-BEP, 41% des baccalauréats professionnels et 16% des diplômés de l'enseignement supérieur (hors Bac +2/3 santé social et docteurs) ont été obtenus par la voie de l'apprentissage.

A l'instar des sortants de formation par la voie scolaire, 16% des sortants d'apprentissage ont quitté le système scolaire et universitaire sans aucun diplôme.

Les domaines industriels accueillent une part plus importante de diplômés par la voie de l'apprentissage. 22% des sortants d'apprentissage ont obtenu un CAP-BEP industriel et 15% un Bac pro industriel contre respectivement 8% et 6% pour les sortants par la voie scolaire. Les domaines tertiaires attirent moins les futurs apprentis que les domaines industriels : 7% pour les CAP-BEP tertiaire, 9% pour les Bac pro tertiaire et 3% pour les Bac général et techno.

En dehors des Bac+2, les apprentis sont proportionnellement moins nombreux à être diplômés du supérieur que les autres sortants. 7% des sortants d'apprentissage en Auvergne-Rhône-Alpes sont titulaires d'un Bac+5 contre 17% des sortants par voie scolaire.

**Graphique 28 : Plus haut diplôme obtenu par les apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes**



## 2. Les sortants d'apprentissage sont plus souvent en emploi que les sortants de formation par voie scolaire

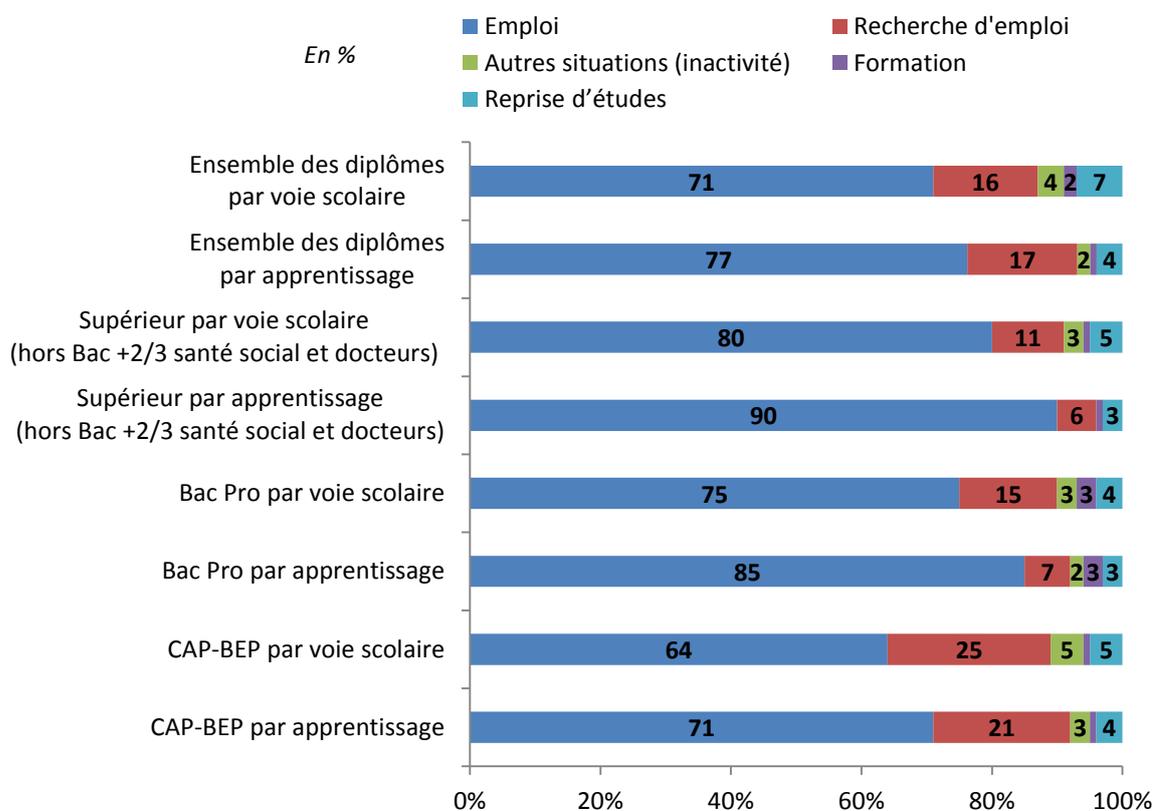
A la date de l'enquête, trois ans après la sortie de l'appareil scolaire, les apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes sont plus souvent en situation d'emploi (77% en région 73% en moyenne nationale) que les sortants par voie scolaire (71%) et cela quel que soit le niveau de diplôme.

Pour les apprentis comme pour les autres sortants, la probabilité d'être en emploi augmente avec le niveau de diplôme : 71% pour les CAP-BEP, 85% pour les Bac pro et 90% pour les titulaires d'un diplôme du supérieur par apprentissage.

La part des apprentis confrontés à la recherche d'emploi est quasi identique à celle des autres sortants soit 17%. Là encore on constate des disparités en fonction du diplôme. Si une faible part des titulaires d'un Bac pro (7%) ou d'un diplôme du supérieur (6%) y est confrontée, ce sont 21% des titulaires d'un CAP-BEP obtenu par la voie de l'apprentissage qui connaissent cette situation.

Enfin, la reprise d'études ou de formation est près de deux fois plus fréquente chez les sortants de formation par voie scolaire que chez les apprentis avec 7% des diplômés par voie scolaire contre 4% pour les apprentis.

**Graphique 29 : Situation à la date de l'enquête des sortants de formation en apprentissage et des autres sortants**



Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes 80 800 individus, en France 708 000

### 3. L'accès à l'emploi durable plus fréquent pour les sortants d'apprentissage

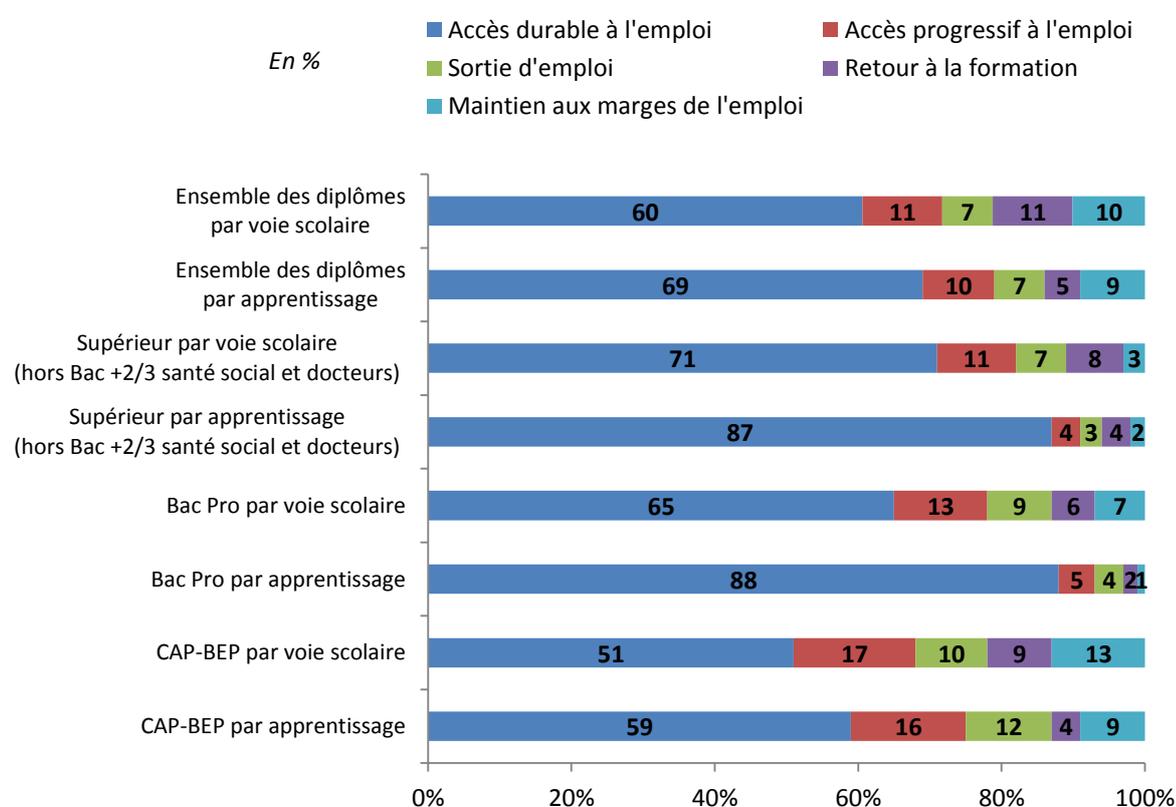
Selon la typologie établie par le Céreq, 69% des apprentis sont dans une situation d'emploi durable contre 60% pour la voie scolaire ; c'est 59% des diplômés de CAP ou BEP par apprentissage contre 51% des sortants par la voie scolaire. La proportion passe à 88% et 87% pour les Bac pro et les titulaires d'un diplôme du supérieur.

L'écart entre la voie scolaire et l'apprentissage concerne aussi le retour à la formation : 11% pour ceux passés par la voie scolaire (notamment les titulaires d'un CAP-BEP) et 5% des apprentis.

La trajectoire « sortie d'emploi » concerne plus souvent les diplômés par voie scolaire, sauf pour les titulaires de CAP-BEP pour lesquels 12% des apprentis connaissent cette situation contre 10% des CAP-BEP par voie scolaire.

Le « maintien aux marges de l'emploi » est moins souvent vécu par les apprentis titulaires d'un CAP-BEP (9%) que par les CAP-BEP par voie scolaire (13%) et l'écart est encore plus marqué entre les Bac pro par apprentissage dont 1% seulement est dans cette situation contre 7% des Bac pro par voie scolaire.

**Graphique 30 : Typologie de trajectoire regroupée des sortants de formation en apprentissage et des autres sortants en Auvergne-Rhône-Alpes**



Source Céreq - Champ : ensemble de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes 80 800 individus, en France 708 000

#### 4. Des apprentis plus fréquemment en emploi à durée indéterminée

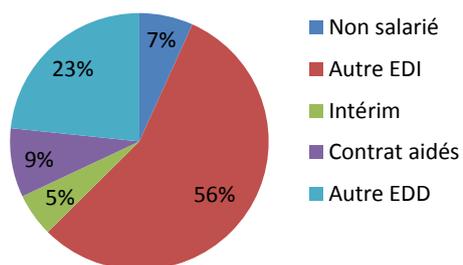
Trois ans après la sortie de l'école, les apprentis sont plus fréquemment en emploi à durée indéterminée (près de 74%) que les autres jeunes (63%). Ce constat est valable quel que soit le diplôme (CAP-BEP, bac professionnel, supérieur). A noter également qu'ils sont plutôt en CDI, moins en emploi non salarié.

Le CDD domine parmi les contrats courts mais les apprentis relèvent plus souvent d'un contrat aidé que les sortants qui ne sont pas passés par l'apprentissage. Ceci s'explique en partie par le fait qu'ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à être éligibles à ce type de contrat en termes de niveaux de formation initiale.

Les apprentis titulaires d'un CAP-BEP ou d'un baccalauréat professionnel en région sont un peu plus fréquemment en emploi à durée indéterminée que la moyenne française. Ce n'est pas le cas des diplômés du supérieur.

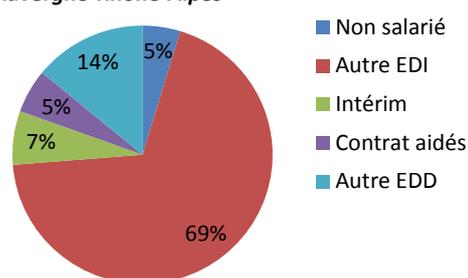
**Graphique 31, Graphique 32, Graphique 33, Graphique 34, Graphique 35 : Statut du contrat de travail pour les sortants de formation en apprentissage et les autres sortants**

**Autres sortants en Auvergne-Rhône-Alpes**



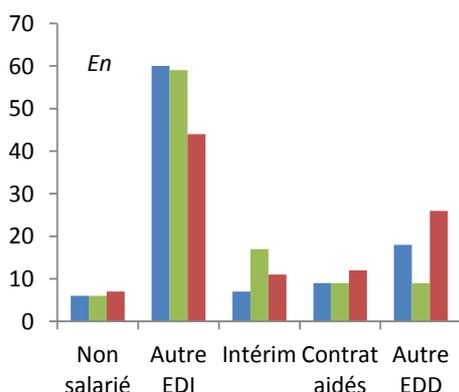
Source Céreq - Champ: jeunes de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active (58 000 individus)

**Sortants d'une formation en apprentissage en Auvergne-Rhône-Alpes**

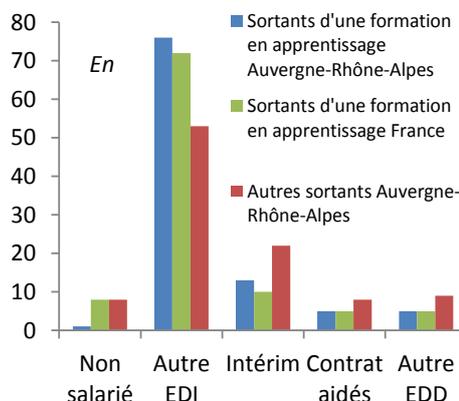


Source Céreq - Champ: jeunes de la Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active (58 000 individus)

**Titulaires d'un CAP-BEP**

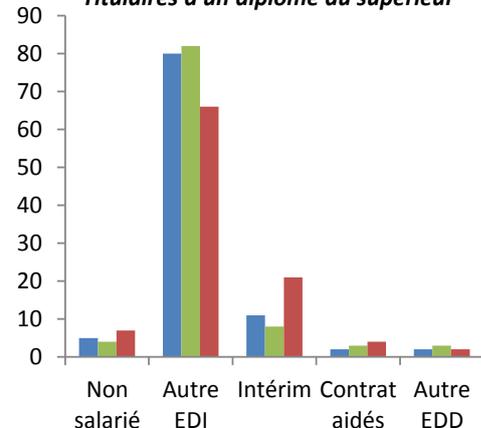


**Titulaires d'un Bac Pro**



Source Céreq - Champ : sortants de la Génération 2010 occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active ayant comme plus haut diplôme un Bac Pro, en Auvergne-Rhône-Alpes 8 200 individus, en France 70 000

**Titulaires d'un diplôme du supérieur**



Source Céreq - Champ : sortants de la Génération 2010 occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active ayant comme plus haut diplôme un Diplôme du supérieur (hors Bac +2/3 santé social et docteurs), en Auvergne-Rhône-Alpes 24 700 individus, en France 192 400

Source Céreq - Champ : sortants de la Génération 2010 occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active ayant comme plus haut diplôme un CAP-BEP en Auvergne-Rhône-Alpes 7 800

## 5. Des apprentis plus fréquemment en temps complet et moins en temps partiel subi

Le temps plein domine très largement (91%) pour les apprentis, dans une proportion comparable à la moyenne nationale. Il est plus fréquent que pour les non apprentis (10 points de plus). Parmi les titulaires d'un contrat à temps partiel, le temps partiel subi est deux fois plus fréquent que le temps partiel choisi. C'est moins vrai pour les autres sortants.

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus le temps plein est fréquent pour les apprentis : il concerne 88% des apprentis titulaires d'un CAP-BEP, mais 91% des titulaires d'un baccalauréat professionnel et jusqu'à 97% d'un apprenti relevant d'un diplôme supérieur, comme en moyenne nationale. Ce constat est similaire pour les diplômés qui ne sont pas passés par la voie de l'apprentissage.

**Tableau 20, Tableau 21, Tableau 22, Tableau 23 : Temps de travail pour les sortants de formation en apprentissage et les autres sortants**

<b>Tous diplômes confondus</b> En %	Sortants d'une formation en apprentissage Auvergne-Rhône-Alpes	Autres sortants en Auvergne-Rhône-Alpes	Sortants d'une formation en apprentissage France
Temps partiel choisi	3	8	3
Temps partiel subi	6	11	7
Temps plein	91	81	90

Source Céreq - Champ : sortants de la Génération 2010 occupant un emploi salarié au terme de leur troisième année de vie active en Auvergne-Rhône-Alpes 54 000 individus; en France 477 000 individus

<b>Titulaires d'un CAP-BEP</b> En %	Sortants d'une formation en apprentissage Auvergne-Rhône-Alpes	Autres sortants en Auvergne-Rhône-Alpes	Sortants d'une formation en apprentissage France
Temps partiel choisi	3	9	3
Temps partiel subi	9	19	11
Temps plein	88	72	86

Source Céreq - Champ : sortants de la Génération 2010 occupant un emploi salarié au terme de leur troisième année de vie active ayant comme plus haut diplôme un CAP-BEP en Auvergne - Rhône-Alpes 7 300 individus; en France 59 000 individus

<b>Titulaires d'un Bac Pro</b> En %	Sortants d'une formation en apprentissage Auvergne-Rhône-Alpes	Autres sortants en Auvergne-Rhône-Alpes	Sortants d'une formation en apprentissage France
Temps partiel choisi	2	10	1
Temps partiel subi	7	17	8
Temps plein	91	73	91

Source Céreq - Champ : sortants de la Génération 2010 occupant un emploi salarié au terme de leur troisième année de vie active ayant comme plus haut diplôme un Bac pro en Auvergne-Rhône-Alpes 7 800 individus; en France 64 900 individus

<b>Titulaires d'un diplôme du supérieur</b> En %	Sortants d'une formation en apprentissage Auvergne-Rhône-Alpes	Autres sortants en Auvergne-Rhône-Alpes	Sortants d'une formation en apprentissage France
Temps partiel choisi	1	3	2
Temps partiel subi	2	6	2
Temps plein	97	91	96

Source Céreq - Champ : sortants de la Génération 2010 occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active ayant comme plus haut diplôme un Diplôme du supérieur (hors Bac +2/3 santé social et docteurs) en Auvergne-Rhône-Alpes 23 000 individus; en France 180 900 individus

## 6. Une rémunération médiane mensuelle plus élevée pour les sortants d'apprentissage quel que soit le niveau de diplôme

La rémunération mensuelle médiane au terme de la troisième année de vie active s'élève à 1460 euros pour les sortants d'apprentissage en Auvergne-Rhône-Alpes tous diplômes confondus. Elle est supérieure à la rémunération médiane des autres sortants (1 400 euros), mais également à la rémunération médiane nationale des sortants d'apprentissage (1 410 euros).

En région, les rémunérations mensuelles médianes des apprentis trois ans après la sortie de formation s'échelonnent entre 1 350 euros pour les titulaires d'un CAP-BEP et 1 760 euros pour les titulaires d'un diplôme du supérieur obtenu par la voie de l'apprentissage.

Les titulaires de Bac pro connaissent les écarts de rémunération les plus importants. Ainsi, la rémunération mensuelle médiane des apprentis atteint 1 410 euros contre 1 240 euros pour les sortants de formation par voie scolaire, soit 170 euros de plus. L'écart est 150 euros pour les CAP-BEP en faveur des sortants passés par l'apprentissage. Il est moindre – 110 euros – mais reste notable pour les titulaires d'un diplôme du supérieur (hors Bac+2/3 santé social et Doctorat) avec 1 740 euros perçus pour les apprentis et 1 630 euros pour les autres sortants.

**Tableau 24 : Rémunération médiane pour les sortants de formation en apprentissage et les autres sortants**

	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	Sortants d'une formation en apprentissage	Autres sortants	Sortants d'une formation en apprentissage	Autres sortants
CAP-BEP	1350	1200	1300	1200
Bac pro	1410	1240	1350	1270
Diplôme du supérieur (hors Bac +2/3 santé social et docteurs)	1740	1630	1830	1630
<b>Ensemble</b>	<b>1460</b>	<b>1400</b>	<b>1410</b>	<b>1410</b>

Source Céreq - Champ: sortants de la Génération 2010 occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active en Auvergne-Rhône-Alpes ; 58 000 individus, en France 478 000 individus

## MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE GÉNÉRATION

Le texte qui suit est extrait de « *Quand l'école est finie, Premiers pas dans la vie active de la génération 2010, Enquête 2013* », Céreq 2014.

### LE RÔLE DES ENQUÊTES « GÉNÉRATION »

Les enquêtes Génération permettent de mieux comprendre la diversité des parcours individuels en début de carrière. Les jeunes, quel que soit leur parcours scolaire, sont interrogés de manière homogène. Ils ont en commun d'être tous entrés sur le marché du travail la même année, ce qui permet d'évacuer les écarts liés aux variations de la conjoncture. Des indicateurs d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc.) comparables selon les niveaux de formation, les filières, les spécialités peuvent ainsi être produits.

### UN DISPOSITIF D'OBSERVATION RÉGULIÈRE UNIQUE EN FRANCE

La première enquête Génération a été menée en 1997 auprès de jeunes sortis du système éducatif en 1992. Depuis 2001, un dispositif régulier d'interrogation a été mis en place : une génération nouvelle de sortants est interrogée tous les trois ans. L'interrogation porte sur les trois premières années qui suivent leur sortie de formation, recul nécessaire à l'étude des parcours d'entrée sur le marché du travail. Une génération sur deux est ensuite réinterrogée à intervalles réguliers : après cinq ans, sept ans, et jusqu'à dix ans de vie active.

### LE CHAMP DE L'ENQUÊTE GÉNÉRATION 2010

L'enquête concerne les « primo-sortants » de formation initiale sortis en cours ou en fin d'année scolaire 2009-2010. Plus précisément, elle porte sur les jeunes de moins de 35 ans inscrits dans un établissement de formation en France en 2009-2010, qui n'ont pas repris leurs études l'année suivante et qui n'avaient jamais interrompu leurs études une année ou plus avant cette date. Tous les niveaux et domaines de formation sont concernés. Seuls les jeunes localisés en France métropolitaine ou dans un DOM au moment de l'enquête ont été interrogés.

Inclure les sortants de DOM dans le champ de l'enquête apporte une connaissance sur leurs conditions d'insertion. Cela n'impacte pas les indicateurs nationaux de manière significative car les effectifs concernés sont très faibles au regard de l'ensemble.

### LA RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

#### ► 1ère étape : préparer le terrain d'enquête

Il n'existe pas de base centralisée de l'ensemble des élèves et des étudiants inscrits dans un établissement de formation en France. La réalisation de l'enquête n'est donc possible que grâce à la collaboration de l'ensemble des établissements de formation, ainsi qu'à l'appui des services du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La base de sondage est construite en collectant les informations nécessaires auprès de chacun des établissements des élèves concernés par l'enquête. Elle comprend 1,1 million d'individus présumés sortis du système éducatif en 2009-2010. *In fine*, seulement 708 000 jeunes se trouvaient dans le champ de l'enquête, les autres ayant en majorité poursuivi leurs études.

C'est à partir de cette base de sondage qu'un échantillon de jeunes a été tiré au hasard pour l'interrogation (sondage aléatoire). Chaque individu échantillonné a fait l'objet de recherches de coordonnées téléphoniques, afin de compléter ou de confirmer les coordonnées fournies par son dernier établissement de formation. Une lettre d'information sur l'enquête a également été adressée aux jeunes, par voie électronique ou postale.

#### ► 2ème étape : interroger les jeunes de l'échantillon

L'enquête a été réalisée par téléphone, avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur grâce au système CATI (Computer Assisted Telephone Interview). Elle a mobilisé 80 enquêteurs durant quatre mois. Les entretiens ont duré en moyenne 34 minutes. Le questionnaire porte sur le parcours scolaire, les séjours à l'étranger, les stages et autres expériences de travail en cours d'études ainsi que sur les caractéristiques individuelles, notamment l'âge, le sexe, l'origine sociale et la nationalité. Un calendrier d'activité permet de suivre mois par mois la situation des jeunes à l'issue de leur formation initiale : emploi, chômage, inactivité, formation. La totalité des emplois occupés après la sortie de formation initiale sont décrits de façon détaillée (profession, nature de l'employeur, secteur d'activité, type de contrat de travail, niveau de salaire, lieu de travail...).

#### DES PARTENARIATS D'EXTENSION

Les enquêtes Génération permettent aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur certains niveaux ou spécialités de formations. Ces extensions d'échantillon ou de questionnement permettent d'affiner les analyses pour répondre à des besoins spécifiques de connaissance.

Pour l'enquête 2013, des extensions nationales ont été réalisées pour les formations de l'enseignement supérieur, les formations relevant du secteur santé/social, du développement durable, de la jeunesse et des sports, les écoles de la fonction publique. Des extensions régionales ont été réalisées pour la Picardie, le Nord – Pas-de-Calais, et la région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Enfin, une extension de questionnement a porté sur le handicap.

#### ► Une analyse selon le plus haut diplôme obtenu

Le questionnaire permet d'identifier l'ensemble des diplômes obtenus durant le parcours scolaire. Dans les tableaux, l'entrée privilégiée est celle du plus haut niveau de diplôme obtenu, comme pour les générations précédentes.

#### ► Une enquête de la statistique publique

Les enquêtes du dispositif Génération sont des enquêtes de la statistique publique, réalisées dans le cadre de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Leur opportunité est validée par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) et leur méthodologie par son comité du Label. Ce cadre protecteur pour les personnes enquêtées garantit la confidentialité des informations collectées et leur seule utilisation à des fins d'études et de recherche.

## **NOMENCLATURE DES FORMATIONS**

Le plus haut diplôme obtenu en formation initiale par les jeunes de la génération 2010 est déterminé à partir de la classe suivie en 2010 sur la base d'informations transmises par les établissements de formation et à partir de données complémentaires recueillies lors de l'enquête sur les diplômes acquis antérieurement par chaque jeune.

### **Aucun diplôme**

- Sortants de classe de quatrième ou troisième,
- Sortants de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), de CPA (classe préparatoire à l'apprentissage), de CLIPPA (cycle d'insertion professionnelle par alternance),
- Sortants d'une année non terminale de CAP ou BEP,
- Sortants de seconde générale, de première générale ou technologique,
- Sortants non diplômés de classe terminale de CAP ou BEP,
- Jeunes ayant échoué au baccalauréat général, technologique ou professionnel,
- Jeunes ayant échoué au brevet professionnel ou technologique, et n'ayant obtenu aucun diplôme hormis éventuellement le diplôme national du brevet.

### **CAP ou BEP tertiaire**

- Titulaires d'un CAP ou d'un BEP tertiaire, d'un diplôme ou d'une mention complémentaire de niveau CAP ou BEP, d'un diplôme post-CAP ou post-BEP,
- Aides-soignant.e.s, auxiliaires de puériculture.

### **CAP ou BEP industriel**

- Titulaires d'un CAP ou d'un BEP industriel, d'un diplôme ou d'une mention complémentaire de niveau CAP ou BEP, d'un post-CAP ou d'un post-BEP.

### **Bac professionnel tertiaire**

- Titulaires d'un baccalauréat professionnel tertiaire, d'un brevet professionnel, d'un BMA (brevet des métiers d'art), d'un diplôme de niveau baccalauréat de la santé ou du social, ou de divers diplômes professionnels de niveau baccalauréat.

### **Bac professionnel industriel**

- Titulaires d'un baccalauréat professionnel industriel, d'un brevet professionnel, d'un BMA (brevet des métiers d'art), ou de divers diplômes professionnels de niveau baccalauréat.

### **Bac technologique tertiaire**

### **Bac technologique industriel**

### **Bac général**

### **Bac+2 tertiaire**

- Titulaires d'un BTS, d'un DUT, d'un post-BTS ou d'un post-DUT tertiaire,
- d'un DPECF (diplôme préparatoire aux études comptables et financières),
- d'un DMA (diplôme des métiers d'art),
- de divers diplômes de niveau Bac+2 (école artistique, d'architecture, de services...),
- d'un DEUG (diplôme d'études universitaires générales) ou d'un DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques),
- d'un diplôme de niveau Bac+2 d'une université privée, et de divers diplômes de niveau Bac+2 (dont ceux des écoles artistiques quand la spécialité du diplôme est disciplinaire).

### **Bac+2 industriel**

- Titulaires d'un BTS, d'un DUT, d'un post-BTS ou d'un post-DUT industriel, d'un DMA, de divers diplômes de niveau Bac+2, d'un DEUG ou d'un DEUST, d'un diplôme de niveau Bac+2 d'une université privée, et de divers diplômes de niveau Bac+2.

### **Bac+2/3 santé social**

- Infirmiers, kinésithérapeutes, pédicures, manipulateurs en électroradiologie, ergothérapeutes, psychomotriciens, sages-femmes, puéricultrices
- Conseillers en économie sociale et familiale, assistants de service social, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés.

### **Licence professionnelle tertiaire**

### **Licence professionnelle industrielle**

### **Autre Bac+3 LSH, gestion, droit (L)**

- Titulaires d'une licence en lettres, sciences humaines, gestion,
- Diplômés de Bac+3 dans une spécialité tertiaire,
- Titulaires d'un DNTS de spécialité tertiaire.

### **Autre Bac+3 Maths, Sciences et techniques (L)**

- Titulaires d'une licence en sciences et structure de la matière, sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur, sciences de la nature et de la vie, santé ou STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives),
- Diplômés de niveau Bac+3 dans une spécialité industrielle,
- Titulaires d'un DNTS de spécialité industrielle.

### **Autre Bac+4 LSH, gestion, droit (M1)**

- Diplômés de niveau Bac+4 (master 1) en lettres, sciences humaines, gestion ou dans une spécialité tertiaire.

### **Autre Bac+4 Maths, Sciences et techniques (M1)**

- Diplômés de niveau Bac+4 (master 1) en sciences et structure de la matière, sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur, sciences de la nature et de la vie, santé ou STAPS ou dans une spécialité industrielle.

### **Bac+5 LSH, gestion, droit (M2)**

- Titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5 universitaire en lettres, sciences humaines, gestion, droit ou de divers diplômes non universitaires de niveau Bac+5 de spécialité tertiaire.

### **Bac+5 Maths, Sciences et techniques (M2)**

- Titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5 universitaire en sciences et structure de la matière, sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur, sciences de la nature et de la vie, santé ou STAPS ou de divers diplômes non universitaires de niveau Bac+5 de spécialité scientifique ou technique.

### **École de commerce**

- Titulaires d'un diplôme d'une école de commerce de niveau Bac+5.

### **École d'ingénieurs**

- Titulaires d'un diplôme d'une école d'ingénieur.

### **Doctorat santé**

- Médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, vétérinaires.

### **Doctorat LSH, gestion, droit (D)**

### **Doctorat Maths, Sciences et Techniques (D)**

## **NOMENCLATURE DES ACTIVITÉS**

### **Agriculture, Industrie, Construction**

Agriculture, sylviculture et pêche  
Industrie manufacturière, industries extractives et autres  
Construction

### **Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration**

Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles  
Transports et entreposage  
Hébergement et restauration

### **Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien**

Activités spécialisées, scientifiques et techniques  
Activités de services administratifs et de soutien

### **Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale**

Administration publique  
Enseignement  
Santé humaine et action sociale

### **Autres activités de services**

Information et communication  
Activités financières et d'assurance  
Activités immobilières  
Autres activités de services

## **LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS**

Bac pro	Baccalauréat professionnel
Bac	Baccalauréat
BEP	Brevet d'études professionnelles
BP	Brevet professionnel
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CEC	Contrat emploi consolidé
CIE	Contrat initiative emploi
CIO	Centre d'information et d'orientation
CNIS	Conseil national de l'information statistique
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CUI	Contrat unique d'insertion
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DEUST	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DOM	Département d'outre-mer
DMA	Diplôme des métiers d'art
DNTS	Diplôme national de technologie spécialisé
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EDD	Emploi à durée déterminée
EDI	Emploi à durée indéterminée
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
IUT	Institut universitaire de technologie
LMD	Licence, Master, Doctorat
LSH	Lettres, Sciences humaines
PCS	Professions et catégories socioprofessionnelles
PME	Petite et moyenne entreprise
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
SISE	Système d'information sur le suivi de l'étudiant
STS	Section de technicien supérieur
ZUS	Zone urbaine sensible

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Répartition des sortants 2010 par diplôme obtenu à la sortie du système scolaire (effectifs et %)	13
Figure 2 : Répartition des sortants selon le sexe et le plus haut diplôme obtenu	15
Figure 3 & Tableau 4 : Situation à 3 mois à la sortie de l'Ecole (Schéma) et selon le niveau de diplôme (tableau)	23
Graphique 1 : Dernier établissement	15
Graphique 2 : Première orientation après la terminale (en %)	17
Graphique 3 : Parcours scolaire des sortants de l'enseignement supérieur (en %)	17
Graphique 4 : Origine socioprofessionnelle du père et niveau d'étude du jeune (en %)	19
Graphique 5 : Niveau d'étude de la mère et niveau d'étude du jeune (en %)	19
Graphique 6 : Origine géographique des parents et niveau d'étude du jeune	19
Graphique 7 : Part des sortants en contrat court lors du premier emploi selon les niveaux de diplôme (en %)	25
Graphique 8 : Part des sortants en emploi à durée indéterminée (EDI) ou non salarié, parmi les sortants en emploi selon leur niveau de diplôme (en %)	27
Graphique 9 : Temps d'accès au premier EDI selon le niveau de diplôme (en %)	27
Graphique 10 : Taux de rupture du premier EDI/non salarié selon le niveau de diplôme (en %)	27
Graphique 11 : Part des sortants à temps partiel selon le sexe et le niveau de diplôme (en %)	29
Graphique 12 & Graphique 13 : Rémunération mensuelle net médiane des sortants en emploi par niveau de diplôme (à gauche) et détail pour les CAP-BEP et Bac selon la spécialisation (à droite) (en euros)	29
Graphique 14 : Secteur d'activités du premier employeur (en %)	31
Graphique 15 : Evolution de la proportion de jeunes selon leur situation au cours de leurs trois premières années de vie professionnelle - Génération 2010 en Auvergne-Rhône-Alpes (en %)	35
Graphique 16 : Comparaison Génération 2004 Auvergne-Rhône-Alpes en avril 2007 et Générations 2010 Auvergne-Rhône-Alpes et France en avril 2013 (en %)	35
Graphique 17 : Typologie des trajectoires depuis la sortie de l'appareil scolaire en 9 et 5 classes	37
Graphique 18 : Accès à l'emploi durable selon le niveau de diplôme – comparaison France / Auvergne-Rhône-Alpes (en %)	39
Graphique 19 : Répartition par diplôme pour la catégorie « Eloignée de l'emploi » (en %)	39
Graphique 20 : Trajectoires selon le sexe, l'origine sociale et l'origine géographique des parents	41
Graphique 21 : Comparaison des Générations 2010 et 2004 en Auvergne-Rhône-Alpes pour la catégorie « Accès rapide et durable à l'emploi »	41
Graphique 22 : Episodes d'inactivité après la sortie du système éducatif (en %)	45
Graphique 23 : Accès à la formation hors emploi et reprise d'études	45
Graphique 24 : Taux de chômage selon le niveau de diplôme et le sexe	51
Graphique 25 : Revenus mensuels nets par sexe et par diplôme en Auvergne-Rhône-Alpes	55
Graphique 26 : Taux d'accès à la catégorie socioprofessionnelle cadre	57
Graphique 27 : Sentiment de discrimination	59
Graphique 28 : Plus haut diplôme obtenu par les apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes	62

Graphique 29 : <i>Situation à la date de l'enquête des sortants de formation en apprentissage et des autres sortants</i> .....	63
Graphique 30 : <i>Typologie de trajectoire regroupée des sortants de formation en apprentissage et des autres sortants en Auvergne-Rhône-Alpes</i> .....	64
Graphique 31, Graphique 32, Graphique 33, Graphique 34, Graphique 35 : <i>Statut du contrat de travail pour les sortants de formation en apprentissage et les autres sortants</i> .....	65
Tableau 1 : <i>Répartition par plus haut diplôme obtenu à la sortie du système scolaire (effectifs et %) 2010/2004</i> .....	13
Tableau 2 : <i>Répartition par plus haut diplôme obtenu à la sortie du système scolaire (âge moyen et part des femmes en %) 2010/2004</i> .....	15
Tableau 3 : <i>Après la classe de troisième, ils/elles ont suivi... (en %)</i> .....	17
Figure 3 & Tableau 4 : <i>Situation à 3 mois à la sortie de l'École (Schéma) et selon le niveau de diplôme (tableau)</i> .....	23
Tableau 5 : <i>Part des sortants en contrat court selon le type de contrat et le niveau de diplôme (en%)</i>	25
Tableau 6 : <i>Part des sortants en emploi à temps partiel selon le niveau de diplôme (en %)</i> .....	29
Tableau 7 : <i>Type de contrats selon les secteurs agrégés (y compris non-salariés)</i> .....	31
Tableau 8 : <i>Trajectoires d'entrée dans la vie active selon le niveau de diplôme (en%)</i> .....	39
Tableau 9 : <i>Mobilités géographiques durant les trois premières années de vie active et pendant les études</i> .....	42
Tableau 10 : <i>Temps total passé au chômage (en recherche d'emploi) durant les trois premières années de vie active</i> .....	43
Tableau 11 : <i>Situation professionnelle trois ans après la fin des études</i> .....	49
Tableau 12 : <i>Comparaison Générations 2004 et 2010 (évolution en points)</i> .....	51
Tableau 13 : <i>Conditions d'emploi trois ans après la fin des études</i> .....	53
Tableau 14 : <i>Temps de travail</i> .....	53
Tableau 15 : <i>Rémunération mensuelle nette en France</i> .....	54
Tableau 16 : <i>Evolution du revenu médian net mensuel</i> .....	55
Tableau 17 : <i>Ecart de salaire mensuel entre les femmes et les hommes</i> .....	55
Tableau 18 : <i>Situation familiale trois ans après la fin des études</i> .....	56
Tableau 19 : <i>Position sociale des jeunes et de leur père</i> .....	57
Tableau 20, Tableau 21, Tableau 22, Tableau 23 : <i>Temps de travail pour les sortants de formation en apprentissage et les autres sortants</i> .....	66
Tableau 24 : <i>Rémunération médiane pour les sortants de formation en apprentissage et les autres sortants</i> .....	67

## **Les dernières publications du Service Etude, Statistique et Evaluation de la DIRECCTE**

Accessibles sur <http://www.auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr>  
(Rubrique Etudes et Statistiques – Retrouver les publications)

### **Etudes :**

**L'obligation de revitalisation à la charge des entreprises** – MEYER Pascale, Novembre 2017

**La microélectronique en Auvergne-Rhône-Alpes** – SOUTOUL Fanny, Novembre 2017

**Où commence l'inégalité entre les femmes et les hommes, éclairages sur un processus** – JAKSE Christine, SEON Martial (DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes) avec la contribution de DOMENGE-VIGNERON Mireille, GAMET Fabienne, PRINZIS Raymond (Rectorat de Lyon), Cheffe de projet BAZIN Virginie, Novembre 2017

**Validation partielle des acquis de l'expérience en Rhône-Alpes : éléments de parcours** - YOUMBI Béatrice, BONNET-PRADIER Vanina, Aout 2017

**L'économie de la montagne en Auvergne-Rhône-Alpes** – SOUTOUL Fanny, Mars 2017

**Les sortants de l'appareil de formation initiale en Auvergne-Rhône-Alpes : quelles discriminations au regard de l'emploi** - YOUMBI Béatrice, Octobre 2016

**Les ruptures conventionnelles en Auvergne-Rhône Alpes** - BONNET-PRADIER Vanina, Juin 2016

**Les conseillers du salarié en Rhône-Alpes en 2015** - GRAFF Didier, Mai 2016

### **Chiffres clés :**

**Note de vigilance du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017** - BONNET-PRADIER Vanina, DURAND Justine, GOURGOUILLON Nathalie, JAKSE Christine, TAVERNET Michèle (DIRECCTE), ROSENTHAL Ethel (DRFIP), les correspondants des DDFIP et les correspondants des Cellules statistiques URSSAF, Mars 2018

**Taux de chômage régional et départemental au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017** - TAVERNET Michèle Janvier 2018

**Difficultés de recrutement en Auvergne-Rhône-Alpes** - BONNET-PRADIER Vanina, GOURGOUILLON Nathalie, Juillet 2017

**Evolution de l'emploi salarié et du nombre d'établissements entre 2008 et 2015 en région Auvergne-Rhône-Alpes** - TAVERNET Michèle, Avril 2017



Directeur de la publication : Jean François Bénévise

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation,  
du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes  
Service étude, statistique et évaluation (SESE)

Etude réalisée par  
Christine Jakse et Béatrice Youmbi

Décembre 2017

Tour Swisslife - 1, Boulevard Vivier Merle - 69443 LYON CEDEX 03  
Téléphone : 04 72 68 29 00 - Télécopie : 04 72 68 29 29  
Internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr>  
N° ISBN : 978-2-11-152424 - 8  
© DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes 2017